

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER JUIN 2023
DELIBERATION N° DE-2023-112

L'an deux mil vingt-trois, le 1er juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2023-124), Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON (à partir de la délibération DE-2023-103), Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL (à partir de la délibération DE-2023-111), Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE (à partir de la délibération DE-2023-111).

Absents représentés par pouvoir :

M. LACASSAGNE à Mme LAUQUE (à partir de la délibération DE-2023-125) ; M. LAIGUILLON à M. LACASSAGNE (jusqu'à la délibération DE-2023-102) ; Mme BISAUTA à Mme HARDOUIN-TORRE ; Mme VOISIN à Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY ; M. BOUTONNET-LOUSTAU à Mme LOUPIEN-SUARES, M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à la délibération DE-2023-110).

Absent(s) :

Mme ZITTEL (jusqu'à la délibération DE-2023-110).

Secrétaire :

M. SUSPERREGUI

Entendu le rapport de Mme LARRE,

OBJET : ENFANCE - JEUNESSE - EDUCATION – Contrat de projet de l'Espace socio-culturel municipal pour la période 2023-2026.

Bayonne dispose sur son territoire de plusieurs centres sociaux qui sont gérés par des associations ou en régie directe par la Ville.

Chaque structure fait l'objet d'un agrément délivré par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) à l'appui d'un projet global d'animation : le contrat de projet. Spécifique à chaque structure et à chaque territoire, il permet aux principaux financeurs que sont la CAF et le Département de signer avec lesdites entités, des conventions de partenariat pour une période de quatre ans.

La convention d'objectifs et de financement établie entre la CAF des Pyrénées Atlantiques et la Ville de Bayonne pour l'Espace Socio-Culturel Municipal (ESCM) est arrivée à échéance le 31 décembre 2022.

C'est dans ce contexte que la structure a engagé dès le 1er trimestre 2022, une démarche de renouvellement de son projet social.

Pour ce faire, accompagnée et soutenue par les conseillers territoriaux de la CAF et du Conseil Départemental, elle s'est appuyée sur les adhérents, les partenaires et les habitants des quartiers des Hauts de Ste croix, du Grand Basque et de Saint Frédéric.

L'équipe de l'ESCM a ainsi coordonné les différentes étapes qui ont jalonné cette période de transition portant sur :

- l'évaluation du précédent projet 2019/2022;
- la réalisation d'un diagnostic;
- la définition des axes prioritaires;
- l'élaboration d'un plan d'actions.

La Ville de Bayonne a présenté le nouveau projet social de l'ESCM en Comité de Pilotage afin de pouvoir bénéficier du renouvellement de l'agrément « animation globale » et de celui relatif à « l'animation collective des familles ».

Le document cadre s'articule autour de 5 axes repérés :

- accompagner les familles en difficulté en s'appuyant sur la richesse du quartier;
- remobiliser et valoriser la jeunesse;
- développer et promouvoir le « vivre ensemble »;
- mieux communiquer afin d'assurer une offre cohérente sur le territoire;
- renforcer le partenariat avec les acteurs locaux (associations, institutionnels...).

Le projet de l'ESCM a été remis aux financeurs institutionnels et soumis à l'approbation de la CAF des Pyrénées Atlantiques en commission d'action sociale le 9 mars 2023.

A la faveur du support transmis et sur proposition de cette instance, le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales a validé l'agrément pour une durée de quatre ans (2023/2026).

Une convention d'objectifs et de financement présente les orientations de chacun des signataires ainsi que les moyens mis à disposition de la structure, afin d'atteindre les objectifs décrits dans son projet social.

Ainsi, l'approbation et la signature des termes du renouvellement du contrat de projet permettent le versement des prestations, dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la CNAF :

- au titre de l'animation globale et de la coordination sur la base de 40% des dépenses de pilotage et d'une quote-part de logistique;
- pour l'animation collective des familles sur la base de 60% des charges salariales du référent familles et d'une quote-part de logistique.

Par ailleurs, en contrepartie du respect des engagements mentionnés dans la convention, la CAF des Pyrénées Atlantiques s'engage à verser, sur ses fonds propres et sur la durée du contrat de projet, une subvention de fonctionnement annuelle de 17 756,64 € maximum.

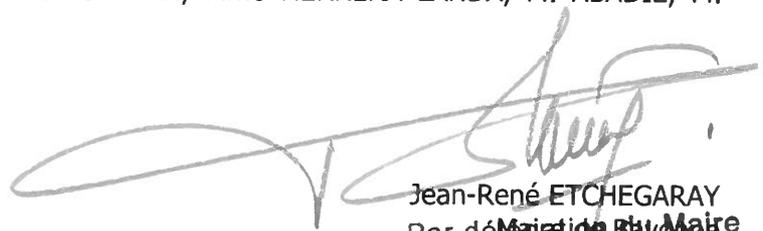
Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le contrat de projet 2023-2026 de l'ESCM ci-annexée;
- d'autoriser en conséquence Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement ci-annexée;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Non-participation au vote : 4, M. ESTEBAN, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGE



Jean-René ETCHEGARAY
Par délégué du Maire

David Tollis
Directeur général des services



Contrat de projet Espace Socio-culturel Municipal - Hauts de Sainte Croix - 2023-2026.



Table des matières

Première partie : Le contexte	4
I. Qu'est-ce qu'un centre social ?	4
A. Un projet pluriannuel agréé par la CAF	4
B. Entre projet d'animation globale et de coordination et projet d'animation collective familles	5
II. L'ESCM et son projet social	6
A. Ce qui est en jeu dans l'élaboration du projet	6
B. Les étapes du processus de renouvellement du projet social	7
Deuxième partie : L'évaluation	8
I. Présentation de l'espace socioculturel municipal	8
A. Une équipe	9
B. Un équipement	10
C. Un public, des publics	10
D. Un budget	11
II. Bilan et évaluation du projet social 2019-2022	11
A. Les enjeux	11
B. Le schéma directeur et les objectifs généraux	12
C. Le bilan de l'évaluation des adhérents et des partenaires	14
D. L'évaluation par l'équipe de salariés du Centre Social	15
E. L'analyse des fiches action	16
Troisième partie : Le diagnostic partagé du territoire	30
I. Objectifs du diagnostic partagé de territoire	30
II. Les données statistiques générales	30
A. Le territoire et la population	30
A. Structure et vie des ménages	31
B. Emploi et économie	33
C. La formation et les parcours scolaires	33
D. Les logements	34
III. La vie dans le quartier	34
A. Les établissements scolaires	34
B. Les services	34
C. Les équipements	35
IV. Attentes et observations des habitants et des partenaires	35
V. Synthèse du diagnostic	38
Quatrième partie : Le Projet Social	39
I. Les Cinq enjeux repérés	39
A. Accompagner les familles en difficulté en s'appuyant sur la richesse du quartier	39
B. Remobiliser et valoriser la jeunesse	39
C. Développer et promouvoir le « vivre ensemble »	40
D. Mieux communiquer afin d'assurer une offre cohérente sur le territoire	40
E. Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux (associations, institutionnels...)	40
II. Les objectifs généraux	41
III. Les fiches action :	41
A. L'accueil	42
B. Les activités culturelles	44
C. Les activités sportives	46
D. Le F.L.E.	48

E.	L'accompagnement au numérique _____	50
F.	Le partenariat _____	52
G.	L'ESCM et ses adhérents au centre d'un quartier, d'une ville _____	54
H.	L'ESCM hors les murs _____	56
I.	Les familles _____	58
J.	L'accueil jeunes _____	60
III.	Un nouveau modèle de gouvernance _____	62
IV.	Le budget prévisionnel _____	63
IV.	Tableau de synthèse _____	64
A.	L'arbre à objectifs _____	64
B.	Lien avec les missions d'un centre social _____	69
C.	Transversalités des fiches actions _____	69

Première partie : Le contexte

I. Qu'est-ce qu'un centre social ?

Un centre social et socioculturel entend être « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »⁽¹⁾.

A. Un projet pluriannuel agréé par la CAF

Les centres sociaux se sont structurés en France d'abord à partir des années 1910, puis dans les années 1950/1960. Différentes circulaires ministérielles et/ou de la Caisse Nationale des Allocations Familiales élaborées en concertation avec la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France ont successivement défini leurs missions notamment depuis 1960. En 1971, la CNAF institue l'agrément des Centres Sociaux pour accompagner le bénéficiaire de la prestation de service sur une fonction de coordination et d'animation. Progressivement, cette fonction sera précisée ainsi que les missions des centres sociaux.

Depuis 1985, chaque Caisse d'Allocations Familiales a la responsabilité de l'attribution ou du renouvellement de l'agrément dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base d'un projet d'animation globale.

Selon la CNAF, deux missions générales définissent les structures d'animation de la vie sociale⁽²⁾ :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.
Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire.
Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

Le référentiel complète avec 5 missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une ou des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.
Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions

¹ Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France adoptée par l'Assemblée générale de la FCSF – Angers, juin 2000

² Circulaire CNAF Animation de la Vie Sociale 2012

collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels.

- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

B. Entre projet d'animation globale et de coordination et projet d'animation collective familles

La fonction d'animation globale et coordination se définit à partir de 9 repères indicatifs :

- Un territoire d'intervention
- Une approche généraliste
- Un lien, un fil conducteur
- Une dimension collective
- L'implication des habitants
- L'exercice de la citoyenneté
- Un dynamisme, un mouvement
- Une équipe de professionnels qualifiés
- Une fonction qualitative et partenariale

L'animation globale, condition de l'autonomie du centre social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social.

Par ailleurs, les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales.
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Pour ce faire, le projet du centre social est animé par des réseaux d'acteurs :

- Des habitants engagés : bénévoles d'activités, militants engagés pour un mieux vivre ensemble... Les habitants sont acteurs de la vie, de la gestion du centre social ; son fonctionnement même en dépend.
Engagés dans l'élaboration, l'évaluation, la vie du projet du centre... les habitants sont moteurs dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.
- Des salariés qualifiés, des administrateurs formés : La qualification des acteurs est une des conditions essentielles de la réussite de tout projet centre social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.
- Des partenaires associatifs, institutionnels : Fédérateur, le centre social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation du projet. Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :

- La dignité humaine : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.

- La solidarité : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.
- La démocratie : Opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Un projet de développement social local, participatif et partagé :

Les façons d'agir des centres sociaux et socioculturels tendent à :

- Contribuer au développement social local du territoire : Les centres sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet centre social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.
- Privilégier la participation des habitants : Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... Les habitants sont invités à le faire au centre social. Véritable foyer de démocratie locale, le centre social place la participation des habitants au cœur de son projet.
- Développer une approche généraliste et collective : Soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social (...) le centre social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent citoyens actifs.

Le centre social repose donc sur un projet social développé à partir des besoins et des potentialités du territoire de proximité.

Créé à partir du diagnostic des besoins exprimés par la population et à la disposition de tous les habitants, le centre social doit favoriser et susciter la participation de tous en tant qu'acteurs de leur projet. Espace de coordination contribuant au développement social local, le centre social fonctionne selon sa propre dynamique, en adéquation avec les réalités et les ressources locales.

II. L'ESCM et son projet social

Aujourd'hui, situé en plein cœur des Hauts de Bayonne, l'ESCM intervient sur les quartiers Saint-Frédéric, Sainte-Croix et sur un secteur classé en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) avec les Hauts de Sainte-Croix.

Positionné comme une structure centrale, au côté de l'ensemble des acteurs du territoire, le centre social participe à l'impulsion d'une dynamique participative en faveur de la population du quartier.

Ainsi, l'ESCM a élaboré son précédent projet correspondant au principe d'une action sociale globale autour des habitants du quartier des Hauts de Bayonne.

Il a fait l'objet d'un agrément « centre social » délivré par la Caisse d'Allocations familiales qui a validé ainsi l'action projetée avec les habitants du territoire sur la période 2019/2022.

Au-delà du formalisme de la procédure d'agrément, le projet sert surtout à préciser des axes de changement et de progrès social se traduisant par la mise en place d'actions collectives susceptibles de faire évoluer les liens sociaux. En ce sens, il doit tendre à être connu de tous, acteurs internes et externes au centre.

Arrivé au terme du précédent contrat de projet, les services ont engagé en janvier 2022, la démarche de renouvellement du contrat de projet pour la période 2023/2026, intégrant la présentation d'une l'évaluation du projet et la réalisation d'un diagnostic de territoire actualisé.

A. Ce qui est en jeu dans l'élaboration du projet

L'élaboration du projet social par le centre, c'est :

- Un temps privilégié de mobilisation collective pour savoir d'où l'on vient et où on va dans un contexte sanitaire particulier et un environnement social fragile.

- Un questionnement sur notre fonctionnement, notre posture, notre manière d'agir, en interne, avec nos partenaires, nos adhérents, les habitants du quartier
- Une étape permettant de réinterroger notre environnement (social, économique, institutionnel) et de repérer les évolutions du territoire
- Une démarche à construire avec de nombreux interlocuteurs qui peuvent avoir des centres d'intérêts différents
- Un outil au service du sens général qu'il souhaite impulser à son action et de la prise en compte des problématiques des habitants mais aussi de leurs ressources et potentiels

Une démarche à respecter.. LA PARTICIPATION DES HABITANTS

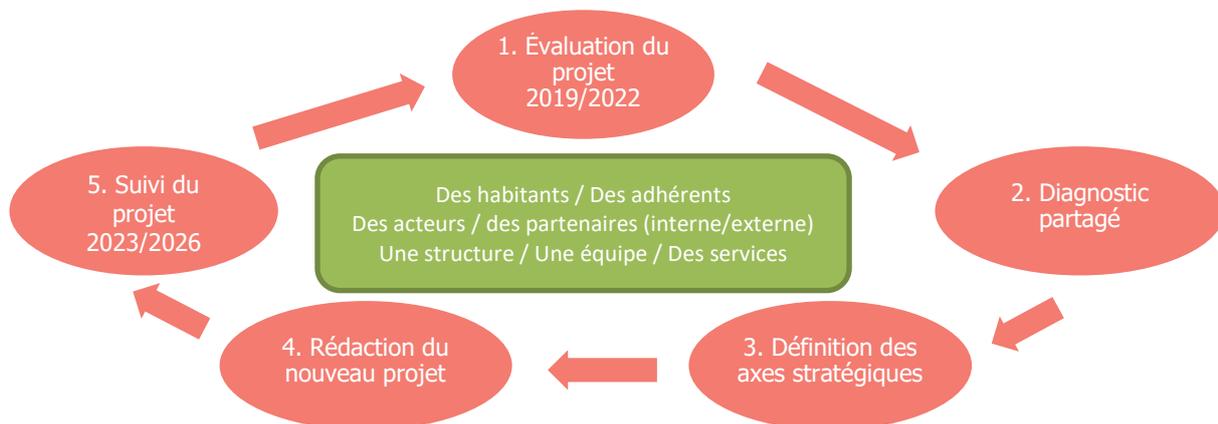
Tout le processus de renouvellement du Projet Social s'élabore avec et pour les habitants. C'est une démarche concertée, partagée, qui doit faire émerger les véritables attentes, besoins et souhaits des habitants. Toute la démarche autour du renouvellement du Projet Social est donc le « moment de faire centre social ». Le processus est une porte d'entrée, un prétexte pour aller chercher les habitants. Pour les mettre en dynamique, pour les faire prendre conscience des possibilités offertes par le Centre Social. Pour susciter l'envie d'agir, de s'impliquer davantage...

Le processus d'élaboration ou de renouvellement du Projet Social est en cela une véritable expérience démocratique qui s'inscrit dans l'exercice d'une citoyenneté de proximité de celles et ceux qui y prennent part. En outre, le Centre Social se saisit de cette opportunité pour déployer et expérimenter des méthodes participatives et incitatives facilitant les prises de parole, l'écoute, les échanges, la confrontation constructive des différentes positions, la résolution de conflits, etc.. Lors de chaque rencontre, les participants sont en relation avec un ou plusieurs autres individus du groupe.

Les méthodes et les outils contribuent à ce que chaque individu trouve un bénéfice à collaborer et sa propre performance au sein du groupe est meilleure que s'il était isolé.

B. Les étapes du processus de renouvellement du projet

social



Cinq étapes :

- L'évaluation du projet social précédent : a-t-on atteint les objectifs fixés ?
- Le diagnostic partagé et participatif, basé à la fois sur des données « froides » (statistiques) et « chaudes » (ressentis des membres de l'équipe, des bénévoles, des habitants et des partenaires).
- La définition des grandes orientations prioritaires du nouveau projet.
- La rédaction d'un nouveau projet intégrant le choix d'activités et/ou de méthodes pour répondre à ces priorités.
- Le suivi du projet

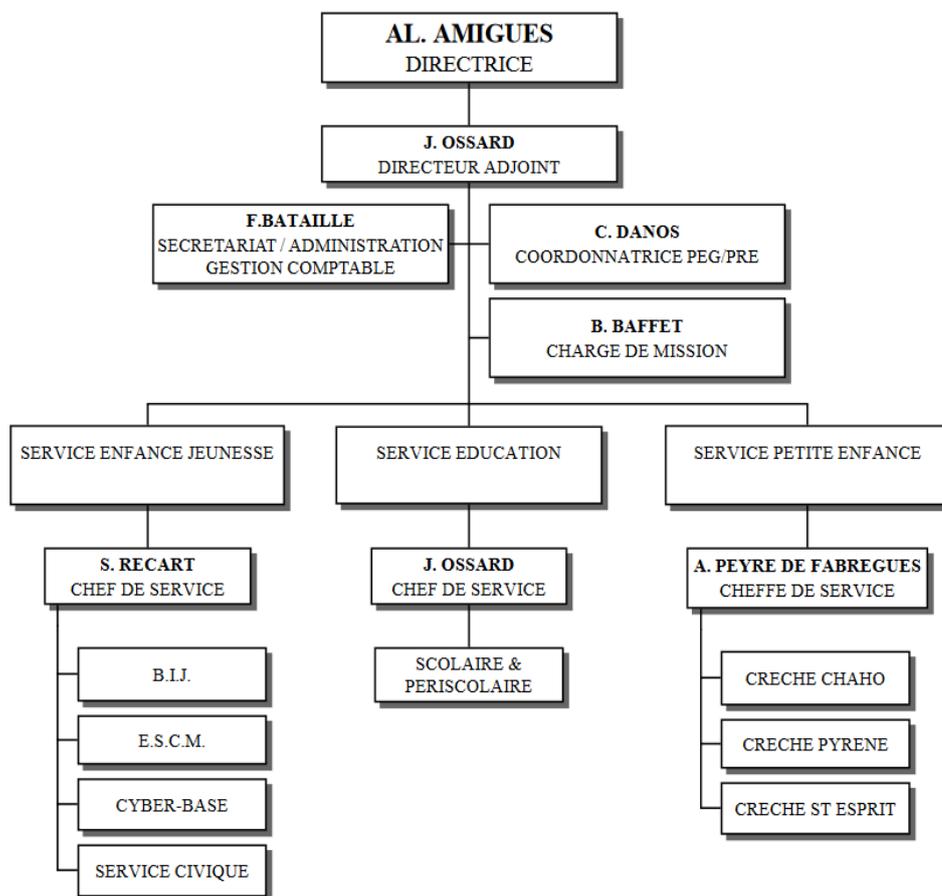
Deuxième partie : L'évaluation

I. Présentation de l'espace socioculturel municipal

L'espace socioculturel municipal a été créé en 2005 dans les Hauts de Bayonne, il est situé 26, esplanade Balain, en contre bas de la place des Gascons, au cœur du quartier Sainte Croix.

Parfaitement intégré à la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education (DEJE) de la Ville de Bayonne, l'ESCM est une structure au service de la politique de la ville.

DIRECTION DE L'ENFANCE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION



Situé au cœur d'un QPV, le centre social bénéficie d'un environnement riche en termes de dispositifs d'accompagnements et de partenaires institutionnels et associatifs.

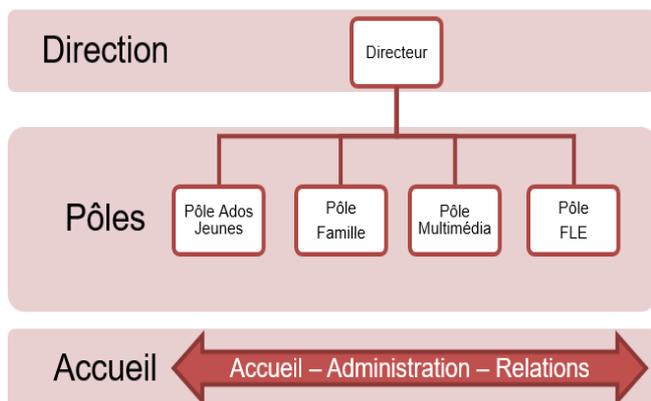
Une adhésion est nécessaire pour participer aux différentes activités du Centre Social. Ce tarif est de l'ordre de 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les mineurs. La grande majorité des activités sont comprises dans cette adhésion.

Pour les sorties ponctuelles, la tarification est comprise entre 2 et 5 euros pour les activités de demi-journée, entre 10 et 20 euros pour les sorties se déroulant sur toute une journée.

Les groupes de musique payent une cotisation de 50 euros par an, l'adhésion leur donne accès à notre salle de répétition qui est équipée.

A. Une équipe

❖ Une équipe permanente : 6 etp



❖ Des acteurs réguliers



Organisé par pôle, l'ESCM bénéficie d'une équipe de 7 professionnels qualifiés qui intervient sur des domaines bien identifiés mais aussi de manière transversale lors des temps forts de l'ESCM :

- Un directeur qui est chargé de la mise en œuvre des actions qui seront définies dans le cadre du contrat de projet. Il gère le budget de la structure, anime une équipe constituée d'agents municipaux mais aussi de contractuels, de services civiques et de bénévoles. Il est le représentant de la structure au PRE, auprès des partenaires institutionnels. Il est en lien directe avec les élus pour veiller à la bonne application de la politique de la ville sur le territoire.
- Un agent administratif chargé de l'accueil et qui assure le suivi administratif. Dolores est en charge de la gestion financière en lien étroit avec le directeur et le service comptable de la DEJE. Titulaire du BAFA, elle intervient sur des missions d'animation lors des grands événements de l'ESCM.
- Un référent numérique en charge de la programmation et de l'animation de la cyber base. Yann intervient aussi dans les établissements scolaires dans le cadre de la prévention des dérives en matière de numérique (collège et établissements scolaires). Animateur territorial et titulaire du BAFA, il participe à l'animation lors des vacances scolaires.
- Un référent jeunesse, en charge de la programmation des activités culturelles et sportives pour les adolescents. Il veille à l'implication des jeunes dans la mise en place des activités et des séjours. Il anime aussi des chantiers pour ce public afin de les aider à financer les activités et séjours auxquels ils souhaitent participer. Abdel, animateur territorial, est titulaire du BAFA et BEPJEPS mention LTP.
- Une référente FLE, qui dispense des cours aux adultes et aux enfants au sein du centre social. Audrey intervient aussi au sein du collège A. Camus auprès de jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français. Elle participe aussi aux animations durant les vacances scolaires et le mercredi.
- Une référente famille, conseillère en économie familiale et sociale qui travaille auprès des habitants afin qu'ils gèrent au mieux leurs vies quotidiennes. Elle les oriente aussi auprès de nos partenaires, et de leurs dispositifs, afin de résoudre certaines problématiques. Chloé travaille aussi en lien étroit avec notre coordinatrice CLAS afin d'assurer un meilleur suivi des activités et de la scolarité des enfants. Elle met en œuvre des ateliers sur la parentalité mais organise aussi des journées dédiées au répit parental.

- Une coordinatrice CLAS, en charge de veiller à la mise en place de ce dispositif de pédagogie de détour et de soutien à la parentalité réalisé en partenariat avec la CAF.
Julie est la garante de la mise œuvre du nouveau référentiel, tout en proposant des activités nouvelles en concertation avec les jeunes et leur famille.
Nous bénéficierons d'un contrat à temps plein à compter du 1^{er} janvier 2023. Cela permettra d'assurer une continuité de suivi des jeunes et des familles sur les temps de vacances scolaires et sur les mercredis.

Nous recevons, en complément, l'appui de plusieurs intervenants sur le dispositif d'aide aux devoirs que nous déployons pendant la période scolaire (2 ETP), ainsi que de 4 bénévoles. De novembre à mai, 4 services civiques renforcent également le dispositif CLAS.

B. Un équipement

Un hall d'accueil équipé d'un poste internet, avec des panneaux d'affichage pour les différents secteurs (familles, adultes, ado), pour les événements se déroulant sur le quartier et dans la ville, pour les appels à projet...

Une cyber base avec espace de co-working : on y trouve 12 postes informatiques pour les ateliers numériques, les recherches individuelles, l'aide aux devoirs...

Plusieurs salles utilisées pour les ateliers d'arts créatifs, les activités sportives, le CLAS, l'aide aux devoirs...

Une cuisine équipée pour les ateliers culinaires.

C. Un public, des publics

Le Centre Social est fréquenté par toutes les catégories d'âge de la population, d'origines socio-économiques et culturelles très diverses. Nous souhaitons atteindre ainsi un objectif de mixité sociale. La parité hommes/femmes est bien présente avec 54 % du public qui est féminin.

Nos missions d'animation globale et d'accompagnement doivent se porter en priorité sur les habitants de notre zone réglementaire ce qui est le cas puisque plus de 8 adhérents sur 10 sont issus des Hauts de Sainte Croix.

Le public jeune représente plus d'un tiers de nos adhérents alors que les seniors sont moins présents. Nous pouvons compter sur la participation de 86 familles quasiment toutes issues des Hauts de Bayonne. A ce jour, nous accueillons 32 nationalités au sein de notre centre social représentant **609 adhérents**, dont 320 membres actifs réguliers, répartis autour de 4 pôles :

- Pôles Ados

228 adhérents

57 % de filles

93 % de Bayonnais dont 78% issus du quartier des Hauts de Sainte Croix

- Pôles Famille

86 familles

61 % de femmes

93 % de Bayonnais dont 95 % issus du quartier des Hauts de Sainte Croix

- Pôles Numérique

112 adhérents

52 % de femmes

35% de 10/15 ans ; 15% de 41/50 ans ; 25% 61/70 ans

88% de Bayonnais dont 65% issus du quartier des Hauts de Sainte Croix

- Pôles FLE

79 adhérents (32 nationalités)

57% de 18/40 ans ; 25% de 41/50 ans ;

84% de Bayonnais dont 68% issus du quartier des Hauts de Sainte Croix

D. Un budget

Chaque année, l'ESCM, en tant que structure à gestion municipale, dispose d'un budget élaboré par les services et voté en Conseil municipal après que le Conseil de gestion ait été amené à débattre sur les propositions de crédits nécessaires.

La volonté municipale a été de maintenir un budget stable malgré le contexte sanitaire et la crise économique. Grâce au soutien de nos partenaires institutionnels (CAF, CD64 et GIPDSU) qui représente près de 42% du l'enveloppe budgétaire, l'ESCM s'appuie sur un budget global avoisinant les 390 000 euros dont 270 000 euros de charges de personnel.

Ainsi, pour la mise en œuvre des missions qui lui sont assignées, et des actions qu'il a arrêtées, le centre social ESCM peut prétendre à des moyens financiers extérieurs.

Le premier contributeur est la Caisse d'Allocations Familiales. Celle-ci peut apporter :

- Une prestation de service « animation globale et coordination », qui finance le pilotage et la mise en œuvre des 4 missions générales du centre social, lequel est conçu comme un support d'animation globale locale et de développement social à l'échelle du quartier.
- Une subvention de fonctionnement sur fonds propres, en complément de la dotation précédente, afin d'appuyer la mise en œuvre du projet éducatif et social de la structure.
- Une prestation de service « centre social – animation collective familles », assise sur les charges relatives à l'action du référent familles de la structure, dont le rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles

Ces participations de la CAF à la mise en œuvre du projet de l'ESCM sont réglées par des conventions dédiées. Ces dernières prévoient les modalités d'évaluation des conditions de réalisation des actions ainsi soutenues, ainsi que leur impact au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général.

Plus ponctuellement, le Réseau Appui Parent peut être sollicité pour l'accompagnement de projets particuliers.

Le Conseil Départemental intervient également :

- Par le versement d'une subvention au titre de sa politique de prévention des actions de jeunesse et de citoyenneté ;
- Par le versement d'une dotation « animation globale », pour contribuer à la reconnaissance de la structure comme centre social, en ce que la mission d'animation globale contribue à sa politique de prévention.

Le GIP-DSU, qui soutient les projets proposés par l'Espace socio-culturel municipal, avec une certaine régularité pour les animations structurantes et partenariales de son action, finance une partie du coût des actions inscrites au CLAS, en complément de la subvention de la CAF et de l'aide de la Ville.

II. Bilan et évaluation du projet social 2019-2022

L'analyse et l'évaluation du précédent contrat de projet s'appuie sur les sept enjeux identifiés.

A. Les enjeux

1. Un territoire défavorisé

Comme nous avons pu le voir dans la description du territoire d'intervention de l'ESCM, il est facile de constater que celui-ci concentre de nombreuses difficultés socio-économiques.

La structure, de par son action transversale, souhaite **accompagner globalement la population** en travaillant sur trois objectifs opérationnels :

- lever les freins financiers
- proposer des solutions pratiques
- rompre l'isolement.

2. Un territoire aux multiples acteurs

L'analyse du territoire d'intervention de l'ESCM montre également que ce dernier regroupe une multitude d'acteurs associatifs et institutionnels, qui sont autant des forces vives sur le quartier que de partenaires potentiels pour engager des projets.

Le statut de service municipal que présente l'ESCM, comme celui de centre social agréé, positionne la structure comme **un acteur central de ce territoire**.

3. Un public disparate socialement, culturellement et démographiquement

En plus de la diversité des acteurs présents sur son territoire d'intervention, l'ESCM constate également une grande disparité chez les habitants du quartier. Avec des écarts de revenus pouvant être importants, des publics jeunes et des retraités nombreux et bien entendu des origines culturelles multiples, le centre social propose **une action en faveur des solidarités sur le territoire**.

4. La difficile cohabitation de tous sur un territoire

Si la diversité des publics sur le territoire d'intervention de l'ESCM est une richesse pour créer une mixité sociale, elle présente aussi une face plus négative, avec des soucis de vie collective entre les divers groupes d'habitants. L'ESCM cherche ainsi à se positionner comme **un acteur de citoyenneté et du mieux vivre ensemble** pour faciliter cette vie collective sur le quartier.

5. Une jeunesse en construction fragile

Dans les publics qui cohabitent sur notre territoire d'intervention, le public jeune fait l'objet d'une attention particulière. En plus des problèmes socio-économiques et culturels dont souffre le public du quartier, la jeunesse doit également se construire un avenir dans un monde qui présente de plus en plus d'incertitudes.

6. La prise en compte des besoins des familles

En plus du public jeune, une autre tranche de la population locale sur laquelle se focalise notre attention : « les familles ».

Soumises à de nombreuses préoccupations, les familles bénéficient, au centre social, **d'un accompagnement social global**.

7. Le besoin de s'épanouir

Enfin, dernier enjeu repéré sur notre territoire d'intervention ou se concentre de nombreuses difficultés sociales, le besoin de s'épanouir des habitants est une réalité.

B. Le schéma directeur et les objectifs généraux

Concernant les fiches actions, bien que se reportant toutes à un seul objectif opérationnel prioritaire dans leur construction, elles sont souvent communes à plusieurs de ces objectifs opérationnels. Ainsi, dans le tableau de « vue d'ensemble » du projet global de l'ESCM (offrant une vision synthétique des enjeux identifiés, des objectifs généraux et opérationnels qui en découlent et des actions mises en place pour répondre aux besoins de la population du territoire) une même fiche action peut se retrouver sous plusieurs objectifs opérationnels.

Cette présentation met en avant les transversalités de chacune des actions, qui de fait, sont impliqués dans plusieurs objectifs opérationnels.

LES FICHES ACTIONS :	Les actions complémentaires	Les objectifs opérationnels	Contextes généraux	Contextes généraux repérés
1 L'accueil-écoute	3 + 1	A. Lever les freins financiers	Un accompagnement global de la population	Un territoire défavorisé
2 Les ateliers adultes	6 + 1 2 4	B. Proposer des solutions pratiques	Un partenaire central sur le territoire	Un territoire au multiples acteurs
3 Les ateliers d'autofinancement	2 + 1 8 9 12 13	C. Rompre l'isolement		
4 Le F.L.E	15 + 1	D. Promouvoir les initiatives associatives	Une action en faveur des solidarités sur le territoire	Un public disparate socialement et culturellement
5 Le C.L.A.S	9 + 1 2 4 5 8	E. Analyser les évolutions du territoire		
6 La cyberbase pratique	4 + 1 6	F. Proposer des services favorisant l'intégration	Un acteur de citoyenneté et de mieux vivre ensemble	La difficile cohabitation de tous sur un territoire
7 La cyberbase de loisirs	14 + 1 2 3 8	G. Impliquer dans les dynamiques de vie collective locale		
8 Le secteur familles	14 + 1 9 12 13	H. Développer l'autonomie et la citoyenneté des jeunes	Un espace de vie pour les jeunes du quartier	Une jeunesse en construction fragile
9 Les efforts à l'attention des adhérents	10 11 + 1 5 14	I. Promouvoir les jeunes à s'épanouir dans leur vie quotidienne		
10 Le secteur Ados	5 7 + 1 4 10 11	J. Renforcer la fonction parentale	Un accompagnement social des familles	La prise en compte des besoins des familles
11 Le secteur Pré-Ados	8 + 1 5 9	K. Permettre la participation et l'initiative des familles		
12 Les pratiques culturelles	8 + 1 9 14	L. Découvrir de nouveaux savoirs, de nouvelles pratiques	Une ouverture sur le monde	Le besoin de s'épanouir
13 Les pratiques sportives	12 + 1 2 4 13	M. Promouvoir les pratiques de loisirs		
14 La participation des usagers	+ 1 8 9 10 11 12			
15 Le partenariat				

Il est important de noter la place à part entière de la fiche action n°1. En effet, la fonction accueil occupe une place transversale au sein du centre social.

Totalement en adéquation avec les valeurs de l'équipe, elle se distingue des autres fiches de par son objectif général (le centre social comme espace de construction d'un projet de développement social global) qui enveloppe l'ensemble des autres objectifs définis dans le présent contrat.

Cette mission-action se répercute à tous les niveaux du fonctionnement du centre ou les notions de bienveillance, de disponibilité, de convivialité et d'écoute active sont la priorité envers les personnes que rencontre l'ESCM, tant dans ses locaux que sur le quartier.

Ces notions prégnantes de la structure permettent de répondre le plus souvent favorablement aux besoins et aux demandes identifiées autour de trois champs d'intérêts spécifiques :

- des services et des activités en lien avec les besoins des adhérents : intérêt individuel
- des projets en accompagnement des dynamiques de groupe : intérêt collectifs
- une réflexion multi-partenariale sur les évolutions du quartier : intérêt général.

C. Le bilan de l'évaluation des adhérents et des partenaires

1. *La démarche*

Nous avons effectué un travail collectif pour cette phase qui était, aux yeux de l'équipe, le point d'ancrage de notre futur projet.

Toutes les consultations ont été menées sous la forme d'entretiens individuels organisés autour de temps privilégiés.

L'équipe a souhaité y faire participer les jeunes adhérents. Ils représentent selon nous le présent mais surtout l'avenir de notre centre social. Nous entendons par cela qu'il est important de pouvoir faire de nos jeunes des adultes, des parents, qui fréquentent la structure mais aussi, pour certains de futurs bénévoles voir de futurs professionnels de l'animation ou du secteur social.

Nous avons recueillis 104 questionnaires avec le souhait que les sondés soient à la fois représentatifs de nos adhérents mais aussi de la typologie des habitants du quartier.

Le recueil de l'avis des adhérents s'est déroulé lors de moments conviviaux pour les adultes et familles (fête du printemps, cafés parents, ateliers diverses..).

Pour les jeunes, c'est en soirée, lors de notre accueil autour de l'aide aux devoirs, du CLAS et de l'espace jeunes que nous les avons sondé.

Pour ce qui est des partenaires institutionnels ou associatifs, le directeur s'est attaché à aller les rencontrer au sein de leurs structures respectives.

Du 3/03 au 08/04/22	Équipe	Adhérents	Intervenants extérieurs	Partenaires associatifs	Partenaires institutionnels	Élus
Nombre de rencontres	21	15	9	19	7	3
Formats	- Réunion - 1/2 journées - Ateliers	- Cafés - Goûters - Tables rondes - Ateliers	- Cafés - Entretiens	- Réunions - Cafés - Repas	- Réunions	- Réunions
Supports	- Questionnaires - Documents d'analyse des fiches action et des enjeux	- Questionnaires informels et formels (recueil de la parole)	- Questionnaires - Entretiens	- Entretiens	- Entretiens	- Entretiens
Nombre d'heures	307	170	12	23	14	6

2. *L'analyse*

Toute l'équipe peut être fière des résultats obtenus. Ils sont en adéquation avec les valeurs fondatrices d'un centre social mais surtout, ils sont le reflet de l'état d'esprit qui nous anime au quotidien dans nos missions de service public.

Ils vont aussi valider le travail fait pendant la durée du précédent contrat de projet et surtout la capacité d'adaptation lors des années pandémiques.

a. L'ESCM vu par les adhérents

Les femmes représentent 54 % de nos sondés. Notre panel est représentatif de nos adhérents et proche de la typologie de notre zone d'intervention. On y retrouve 36 % de 10/15 ans, 15 % de 41/50 ans, 21 % de 61/70 ans.

Les bayonnais sont très largement majoritaires (88 %), et 65 % sont issus des Hauts de Sainte Croix (petite et grande ZUP).

L'ESCM est perçu comme un lieu d'échange, de partage et de découverte doté d'une équipe de professionnels à l'écoute et accueillante.

Le point d'entrée dans la structure est le bouche à oreille ou via des amis pour 79 % des sondés. L'offre d'activités est perçue comme variée et riche, en adéquation avec leurs attentes.

Plus de 9 sondés sur 10 sont satisfaits de l'accueil, des horaires et de notre façon de communiquer. Les points d'amélioration se situent essentiellement sur l'offre de services, les jeunes souhaitent que nous proposons plus d'activités sportives, les plus de 40 ans attendent de nous que nous proposons de nouveaux créneaux d'arts créatifs et de gym. Les familles sont en attente de temps d'échanges autour de la parentalité, des problématiques survenues pendant la période de pandémie (dépendance des jeunes au numérique, décrochage scolaire...) et de moment favorisant le répit parental (activités, mini-séjours...).

Nos séniors, qui ont souffert de cette période d'isolement, sont demandeur de moments conviviaux.

b. L'ESCM vu par les partenaires

Ce ne sont pas moins de 17 rencontres effectuées par le directeur auprès des associations et des partenaires (SDSEI, GIPDSU, Education Nationale, SDJES...).

Les entretiens font état d'une structure investie dans l'animation du quartier devant développer son pouvoir de visibilité. Nos partenaires institutionnels souhaitent que nous assumions au mieux notre mission de coordination.

Les associations du quartier souhaitent développer un partenariat fort et ciblé afin d'éviter les doublons mais surtout d'étoffer et structurer l'offre d'animation sur notre zone d'influence.

D. L'évaluation par l'équipe de salariés du Centre Social

1. La démarche

Toute l'équipe s'est concentrée sur ce travail qui lui tenait à cœur surtout au sortir de cette crise sanitaire.

Ce sont ainsi plusieurs temps formels qui ont été organisés au cours des derniers mois.

En amont, chaque agent a analysé les fiches de manière individuelle puisque nous travaillons de façon transversale permettant ainsi à chaque personne d'émettre un avis sur les différents pôles.

Nous avons effectué ensuite plusieurs journées banalisées de mise en commun des résultats.

Ce fût une période propice aux débats d'idées qui nous a permis aussi d'entamer la phase de construction du prochain contrat de projet.

2. L'ESCM vu par l'équipe

Cette période fût un temps d'analyse personnel sur l'action globale de l'ESCM. Nous avons bien conscience que la crise sanitaire a nécessité une remise en question des pratiques pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions.

Nous sommes une équipe de professionnels toujours autant investis et motivés, avec une attention particulière portée sur l'écoute des besoins de nos adhérents.

Nous souhaitons actualiser notre plan d'actions et accueillir des intervenants qui vont nous permettre d'être plus proches de notre public jeune.

Nous allons nous lancer dans l'aménagement de nos locaux qui sont vieillissants, mais nous devons mener une réflexion poussée avec les services afin d'évoquer l'avenir de notre structure. En attendant nous souhaitons également aménager les extérieurs avec du petit mobilier sportif et des équipements du type banc, marelle...

Le volet partenarial est à plus développer et mieux coordonner notamment au niveau de l'offre d'évènements ponctuels.

Le territoire reste toujours aussi fragile avec une pauvreté grandissante, mais il bénéficie de nombreux acteurs tant institutionnels qu'associatifs, c'est une force sur laquelle nous pouvons nous appuyer. La population est toujours autant disparate socialement et culturellement, c'est aussi une richesse même si cela conduit parfois à une cohabitation fragile. Notre futur projet nécessitera toujours de prendre en compte les besoins des familles.

En bref, même si nous allons définir de nouveaux enjeux, nous nous devons aussi de garder en mémoire ces sept enjeux passés qui sont toujours d'actualité.

E. L'analyse des fiches action

Les fiches ont été reprises afin d'évaluer sur la base des indicateurs préalablement définis la réalisation des actions engagées.

1. L'accueil-écoute

Évaluation	Fiche action : l'accueil-écoute		
Contenu synthétique	La mission « accueil-écoute » revêt une place particulière dans le projet global de la structure. Elle n'est pas uniquement cantonnée au seul espace physique d'accueil du centre social mais se retrouve dans tous les secteurs de l'ESCM, tout comme dans nos actions hors les murs. Cette mission transversale comprend les notions d'écoute, de disponibilité, de convivialité et de bienveillance.		
Les cibles et les modalités de fonctionnement	La mission « accueil-écoute » est présente sur tous les secteurs, tous les publics. Néanmoins, un espace d'accueil est formalisé dans nos locaux avec une présence permanente d'un des membres de l'équipe du centre social		
Objectifs	Indicateurs		
Proposer un accueil convivial et bienveillant	Taux de satisfaction des usagers ? (par questionnaire)	Les usagers sont-ils à l'aise lors de leurs venues ?	Se confient-ils avec facilité ?
	Nous avons un taux de satisfaction proche des 100 %	L'équipe a créé un climat de confiance permettant la libre parole de tous les utilisateurs.	Les personnes fréquentant l'ESCM abordent tous les sujets, y compris les plus délicats (problèmes financiers, familiaux...). Les plus réservés sont mis en confiance par l'écoute et les échanges dont sont capables tous les membres de l'équipe.
Être à l'écoute des demandes émanant du terrain et mettre en place des actions - réponses aux besoins des individus, aux démarches collectives et aux problématiques du territoire	Combien de propositions d'actions à mettre en place reçues ? De qui ?	Combien d'actions - réponses mises en place ?	Les acteurs (associations, institutionnels) du territoire viennent ils nous rencontrer pour des projets ? Combien ?
	Une quinzaine par an et de tous les publics.	Nous réalisons plus de 80 % des actions demandées par nos adhérents.	Nous travaillons en étroite collaboration avec les services de la ville de Bayonne mais aussi avec le collège, les écoles primaires, le GIP-DSU, HSA, et de nombreuses associations (Libre plume, ASB, Artotékafé...) de notre territoire ou de Bayonne (MVC).
Positionner la structure dans une mission d'observatoire social du territoire	Nombres et thèmes des problématiques identifiées		
	Nous recevons en moyenne 6 à 7 demandes par semaine pour des démarches administratives (CAF, Pole Emploi, titre de séjour, aide au logement). Nous faisons la première démarche et ensuite orientons au mieux vers des partenaires présents sur le territoire (CSW, CCAS, SDSEI, PRE...).		

2. Les pratiques culturelles

Évaluation	Fiche action : les pratiques culturelles		
Contenu synthétique	Promouvoir et encourager les pratiques culturelles		
Les cibles et modalités de fonctionnement	<p>Tout au long de l'année, des ateliers hebdomadaires sont programmés pour tous les publics du centre social : cours de guitare et de batterie, un espace Reiki, des sorties culturelles en soirée.</p> <p>Dans les secteurs jeunes, la culture occupe une place aussi importante que les activités sportives avec de nombreux projets autour de la thématique culturelle.</p> <p>Enfin, l'ESCM met à disposition des musiciens amateurs une salle de répétition équipée (14 créneaux hebdomadaires).</p>		
Objectifs	Indicateurs		
Accompagner les adhérents dans leurs découvertes de pratiques culturelles	<p>Nombre d'actions d'accès à la culture (théâtre, spectacle, musique, concert, exposition etc. ...)</p> <p>Typologie public (taux de renouvellement, quelles voies d'entrée dans l'action ?)</p>	<p>Utilisation de moyens détournés comme les opérations partenariales pour faciliter la découverte de la culture</p> <p>Proposition de tarifs accessibles à tous les adhérents</p>	<p>Fréquentation ateliers culturels</p> <p>Nombre et nature des sorties proposées</p> <p>Nombre de participants venus</p> <p>Fréquence de suivi des ateliers</p> <p>Ressenti des adhérents</p>
	<p>Sur les 4 ans, nous avons proposés 12 soirées théâtres, plus de 30 soirées cinéma</p> <p>Le public est à grande majorité féminin (76%).</p> <p>Issus du quartier pour 78 % et de Bayonne pour 92 %.</p> <p>La porte d'entrée à ces activités reste le « bouche à oreille ».</p>	<p>Les tarifs sont bien entendus adaptés à notre public. Dès que nous le pouvons, nous travaillons sur une programmation gratuite avec en partenariat avec les services de la ville.</p> <p>Nous profitons aussi des journées portes ouvertes, patrimoines ou encore de notre « musée » à ciel ouvert (fresques du festival « Point de vue ».</p>	<p>La fréquentation est en forte baisse suite à la pandémie.</p> <p>Au niveau du secteur adulte. La reprise est timide depuis la fin des dispositifs « pass ».</p> <p>Nous maintenons une programmation ciné 2 fois par mois pour des groupes de 15 à 20 personnes.</p> <p>Nous privilégions les films suivis d'une soirée débat (Atalante) ou créons des moments conviviaux pour évoquer le film et sa thématique principale. Nous affichons un taux de satisfaction autour de 85 %.</p>

3. L'accueil collectif des mineurs

Évaluation	Fiche action : l'accueil collectif des mineurs
Contenu synthétique	Mettre en place un accueil mixte pour les jeunes (11/17 ans) durant leur temps libre
Les cibles et modalités de fonctionnement	<p>Les jeunes de 11 à 17 ans sont accueillis les mercredis, samedi et pendant les vacances scolaires pour des temps de loisirs.</p> <p>Les jeunes construisent leur programme d'animation pendant les rencontres du conseil d'animation jeunesse, en respectant le budget et en privilégiant de nouvelles activités ludiques et culturelles.</p> <p>Deux fois par an, des séjours en grand groupe (+ de 25 jeunes) sont proposés aux jeunes impliqués dans la vie de la structure. Si celui d'hiver est dédié à la pratique du ski celui d'été est organisé par les jeunes. D'autres projets sont menés durant l'année avec les jeunes, soit sur de courts séjours, soit sur des animations demandées durant les conseils d'animation. Cette action propose une aide à la responsabilisation, à l'autonomie et aux initiatives des jeunes du territoire d'intervention. Une aide et une vigilance particulière contre les conduites à risques, et la mise en place d'actions avec les acteurs locaux pour une valorisation des jeunes sur le quartier est également envisagée. Cette action d'accueil loisirs des mineurs est fortement liée au CLAS, avec un travail quotidien autour de la citoyenneté et du mieux vivre ensemble, avec également des temps de réunion pour planifier leurs loisirs.</p>
Objectifs	Indicateurs
<p>Devenir un citoyen en les impliquant dans l'organisation et le choix de leurs activités, dans l'organisation du centre social et dans le montage de projet.</p>	<p>Qualité de la participation des jeunes / quelles propositions des jeunes Nombre de jeunes / taux de roulement / présence aux activités, séjours.</p> <p>Participation très impactée par la pandémie, jusqu'à 50% de fréquentation en moins. Les jeunes s'inscrivent en moyenne à 11 ans et restent inscrits jusqu'à la fin du collège. Très peu continuent à fréquenter le centre quand ils sont au lycée. Les séjours quels qu'ils soient affichent complet. La fin des dispositifs « pass » marque la reprise d'une activité normale.</p> <p>Une moyenne de 71 passages par jour avec des pics à 90. Les activités affichent régulièrement complet. Cela provient aussi d'une programmation qui est co-construite.</p>
<p>Un lieu d'écoute attentive et d'informations avec les jeunes et leurs parents afin de nouer des relations de confiance.</p>	<p>Intérêts des parents pour les projets jeune / participation des parents aux informations de séjours, de projets... - Qualité de l'accueil et niveau de satisfaction des parents et des jeunes - Soutien aux parents dans leur rôle éducatif - Régularité des jeunes - Facilitation des échanges entre parents, jeunes et professionnels</p> <p>Nous sommes à plus de 90 % de taux de satisfaction quel que soit le public interrogé. Les parents sont partie prenante dans la vie de l'ESCM et dans les activités proposées aux jeunes. La tenue hebdomadaire des « café-parents » le jeudi à 17h permet de nombreux et riches échanges entre les jeunes, leurs parents et les animateurs.</p> <p>En moyenne un jeune vient 3 à 4 fois par semaine.</p>
<p>Faciliter l'accès à la culture et aux pratiques sportives</p>	<p>Diversifier, découvrir, pratiquer de nouvelles activités Lutter contre l'ennui et l'errance Favoriser la création S'ouvrir aux autres et au monde (quartiers et villes alentours)</p> <p>Nous proposons une très grande variété d'activités ou d'actions. Tennis, théâtre, tournoi de foot, ateliers philo, skate, chantier bois ou peinture, échecs, hip-hop, découverte des fresques du festival Point de vue... Nous sollicitons sans cesse les jeunes pour qu'ils expriment leurs envies et qu'ils viennent à nous régulièrement. Cependant, nous devons nous attacher à plus sortir de notre quartier que ce soit avec les jeunes mais aussi avec tous les autres adhérents.</p>

Faire de l'ESCM un espace de vie, de rencontre et d'écoute des jeunes	<p>Respect de la mixité / Capacité à être à l'écoute et instaurer un climat de confiance Apprentissage de la vie en collectivité / Relation avec les éducateurs du quartier Evolution de l'entraide, du respect de soi et de l'autre Typologie des jeunes (taux de renouvellement, quartier d'origine, moyenne d'Age, scolarité)</p>
	<p>Toutes les sorties ou activités sont mixtes même si par moment les jeunes expriment leur envie d'être entre garçons ou entre filles. Les règles de vie sont strictes afin que le climat soit le plus apaisé et sain possible. Nous favorisons l'entraide au travers de notre discours qui tend à toujours aider un membre du groupe qui rencontrerait une difficulté passagère. La très grande majorité des jeunes est issue du quartier des Hauts de Sainte Croix. La moyenne d'âge est de 14 ans. Les jeunes sont quasiment tous scolarisés sur le quartier (écoles ou collège). Nous rencontrons les éducateurs de la prévention une fois par semaine (le vendredi), plus si besoin mais surtout nous faisons des activités en commun (ski, camp, sortie à la journée).</p>

4. Les ateliers adultes

Évaluation	Fiche action : les ateliers adultes		
Contenu synthétique	Proposer un accueil individualisé et personnalisé des adultes (personnes orientées par des partenaires ou en démarches volontaires) et impulser une dynamique collective entre tous.		
Les cibles et modalités de fonctionnement	<p>Cette action vise à proposer des ateliers à l'attention du public adulte à divers moments de la journée (matin-après midi). Ces ateliers servent de support ou de prétexte pour réunir les usagers, ils sont modulables en fonction du public et de leurs envies. Il est possible de faire appel à des compétences extérieures sur des thématiques particulières. Favoriser au maximum la participation active des adhérents dans le choix des activités, animation des ateliers, échange de savoirs faire ...</p> <p>Ces ateliers restent ouverts toute l'année, et de nouveaux adhérents peuvent intégrer les groupes en cours d'année, ces groupes doivent être accessibles et pas fermés.</p>		
Objectifs	Indicateurs		
Favoriser le lien social et la mixité sociale / intergénérationnelle à travers ces ateliers	Création de lien social par les usagers et mobilisation de réseau d'entraide	Mixité sociale et intergénérationnelle, taux de roulement, quelle voie d'entrée dans l'action ?	Nombre de personnes fréquentant les ateliers, Nombre d'ateliers par an, Age des personnes, Typologie des personnes (quartiers, personne active/retraîtée ?)
	Au travers de toutes les actions en direction des adultes et des familles (café parents, fêtes, ateliers diverses, journées chouchoutage, sorties et séjours..)	La mixité sociale est très faible. Les gens sont issus en très grande majorité du quartier. Ils sont locataires. Nous ne comptons aucun cadre, les adhérents sont essentiellement des employés ou ouvriers. Chez les seniors, nous retrouvons un plus de mixité sociale mais cela représente tout de même une faible partie de nos adhérents. La mixité culturelle est par contre prégnante au sein de la structure.	Les ateliers se déroulent hors vacances scolaires. 4 créneaux hebdomadaires pour les arts créatifs, 1 café « parents », 2 sorties randonnée mensuelle, 1 sortie cinéma par mois, 2 ateliers cuisine par mois. Yoga, gym, circuit training et marche se déroulent 1 fois par semaine. 88 % des participants sont sans activité (femmes au foyer, demandeurs d'emploi, retraités...). Ils sont issus du quartier pour 92 %. Pour les activités sportives, 73 % sont des actifs et 88 % sont issus de Bayonne.
Valoriser les compétences des usagers	Valorisation des savoirs faire et savoirs être		
	Essentiellement par l'échange de compétences lors des différents ateliers : - avec deux personnes référentes sur les ateliers couture, - un chef à la retraite pour la cuisine, - une adhérente pour la peinture.		

5. Les actions d'autofinancement

Évaluation	Fiche action : les actions d'autofinancements	
Contenu synthétique	Promouvoir des actions d'autofinancements afin de lever les freins financiers auprès des adolescents, adultes et familles	
Les cibles et les modalités de fonctionnement	<p>Les actions d'autofinancements auprès du secteur jeune prendront la forme de chantiers (petits travaux, bricolage,...) qui permettront de financer une partie de leurs activités et/ou camp.</p> <p>Ces actions leurs permettent avant tout de concrétiser leurs projets, mais aussi d'acquérir des savoirs faire techniques autour du bricolage.</p> <p>Les actions d'autofinancements auprès du secteur adultes -familles prendront la forme de vente de café, pâtisseries au marché, vente d'objets et de créations réalisées lors des ateliers couture, arts créatifs...</p>	
Objectifs	Indicateurs	
Soutenir les habitants dans leurs initiatives, idées, projets (soutien dans la logistique, mise en place d'actions autofinancements...)	<p>Nbre d'actions d'autofinancement Nbre de projets émanant de ces groupes (à l'initiative des habitants)</p> <p>17 projets en lien avec de l'autofinancement ont vu le jour. Une quarantaine d'actions d'autofinancement ont été menées (ventes de gâteaux, ateliers chouchoutage, chantiers bois et peinture...)</p>	<p>Nbre de personnes accompagnées Nbre de rencontres</p> <p>Environ 50 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches. Une réunion bilan est faite à chaque période scolaire.</p>
Accompagner le public (ados, adultes, familles) dans la concrétisation de leurs projets	<p>Ratio de concrétisation des projets / taux d'assiduité</p> <p>Tous les projets ont été concrétisés en partie dû au fait qu'ils émanent de la concertation avec les adhérents.</p>	
Créer du lien social	<p>Création de lien social par les usagers et mobilisation de réseau d'entraide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mixité sociale et intergénérationnelle - Typologie des personnes (quartiers, personne active/ retraitée, présence sur plusieurs secteur du centre social, participation à plusieurs ateliers...) <p>Peu de mixité sociale mais énormément de rencontres intergénérationnelles. Les personnes sont issues du quartier pour 96 %. Les retraités représentent 22 %. Les acteurs de ces actions font partie intégrante de l'ESCM dont ils fréquentent plusieurs secteurs ou ateliers.</p>	

6. Favoriser la réussite pour tous

Évaluation	Fiche action : favoriser la réussite pour tous
Contenu synthétique	Accueil périscolaire en fin de journée avec aide aux devoirs : Entre 5 et 6 dispositifs CLAS, une activité aide aux devoirs, un accueil « jeunes »
Les cibles et modalités de fonctionnement	<p>Les primaires sont accueillis entre 16h40 et 18h, les collégiens (6ème et 5ème) de 17h à 18h30, les 4ème et 3ème à partir de 17h30, les lycéens à partir de 18h30. Fin du CLAS à 20h (19h le vendredi).</p> <p>Accueil des jeunes dans les locaux de l'ESCM, temps de goûter pour les primaires, temps de discussions informelles avec les plus grands avant d'entamer le travail scolaire.</p> <p>Une action qui débute en milieu du mois de septembre et se prolonge jusqu'à mi-juin, uniquement sur les semaines de temps scolaires (pas de CLAS durant les périodes de vacances). Un suivi particulier est mené par la formatrice FLE sur les jeunes primo-arrivants.</p>
Objectifs	Indicateurs
Créer un lieu propice aux apprentissages	<p>Les jeunes se sont-ils approprié cet espace ?</p> <p>L'espace est-il calme et accueillant ?</p> <p>L'équipe d'encadrement permet-elle aux jeunes de trouver des réponses pertinentes ?</p> <p>Quelle fréquence de présence des jeunes ?</p>
	<p>Les jeunes sont présents en moyenne 3 soirs par semaine. Nous disposons d'une équipe d'encadrants très complète avec une capacité d'aide aux devoirs jusqu'à la terminale. Nous avons sensibilisé à la nécessité de venir avec des questions après avoir tenté de faire les devoirs seuls et non pas avec la volonté de faire faire les devoirs par l'équipe. L'organisation des salles en espace de travail bien fléché est très appréciée des jeunes.</p>
Apporter une aide méthodologique aux devoirs	<p>Y-a-t-il une progression d'autonomie dans leur manière de faire leurs devoirs ?</p> <p>L'équipe d'encadrement permet-elle aux jeunes de trouver des réponses pertinentes ?</p> <p>Quelle fréquence de présence des jeunes ?</p>
	<p>L'exigence de l'équipe qui encadre le CLAS et l'aide aux devoirs débouche sur une plus grande application dans la réalisation des devoirs et dans l'autonomisation des élèves. Au fil de l'année scolaire, on remarque que les jeunes s'installent plus vite et s'organisent mieux pour faire leurs devoirs sans qu'un adulte n'intervienne. On remarque aussi que les élèves font leurs devoirs plus en avance. Ils développent aussi une plus grande curiosité et une meilleure méthode dans leurs recherches.</p>
Accueillir les jeunes avec une bienveillance personnalisée	<p>Chaque jeune est-il appelé par son prénom ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - le calendrier des anniversaires permet-il de le souhaiter à chaque jeune ? - l'équipe a-t-elle prise en compte les vécus personnels des jeunes ? - les encadrants tiennent-ils des propos valorisants ? La progression des jeunes est-elle mise en avant ?
	<p>Toute l'équipe s'évertue à connaître les prénoms, les dates anniversaires sont affichées dans le hall avec la photo. L'équipe fait preuve d'une réelle empathie.</p> <p>Un point régulier est fait avec les élèves. La réunion mensuelle faite par l'équipe du CLAS et celle de l'aide aux devoirs permet d'échanger sur la progression des jeunes mais aussi d'évoquer des problèmes abordés par ce public.</p>
Valorisation des compétences extra-scolaires ou non académiques	<p>Des ateliers de pratiques culturelles ou sportives permettent-ils de valoriser les jeunes ?</p> <p>Les activités de loisirs personnelles des jeunes sont-elles mises en avant ?</p>
	<p>Les jeunes sont toujours valorisés dans leurs pratiques. Par exemple nous faisons toujours une soirée post stage ou camp pour valoriser l'action et l'engagement de chaque jeune.</p> <p>Nous questionnons souvent les jeunes sur leurs pratiques hors ESCM afin de mieux les connaître et qu'ils se sentent en confiance et valorisés.</p>

<p>Prise en compte du concept d'intelligences multiples Valoriser les savoirs faire et les savoirs être du public</p>	<p>Les intervenants du CLAS ont-ils été suffisamment sensibilisés (formés) à ce concept ? Les explications théoriques de contenus scolaires sont-elles assez variées et adaptées à chaque jeune ?</p> <p>L'« équipe » CLAS est compétente et formée. Elle adapte la pédagogie et les activités de façon individuelle.</p>
<p>Relations entre le jeune, la famille, l'école et l'ESCM</p>	<p>Quelles relations avec les écoles, collèges et lycées ? Quelles relations avec les parents ? Nombres de rencontres avec parents, enseignants ?</p> <p>Nous rencontrons les établissements scolaires une fois par trimestre et organisons des journées portes ouvertes pour chaque établissement du quartier (3 écoles et un collège). Nous intervenons au collège à travers de nombreuses actions (FLS, FLE, élèves exclus, journée rentrée des 6ème..). Les parents sont vus formellement deux fois par an. Le lien avec les enseignants est inexistant</p>
<p>Établir un suivi des jeunes en lien avec les enseignants</p>	<p>Quels impacts du CLAS sur les résultats scolaires ? Sur leur comportement ?</p> <p>Les retours de la part de la principale du collège et de la CPE sont très flatteurs. Elles remarquent un réel changement chez les jeunes qui s'inscrivent à l'ESCM en cour d'année notamment (comportement, qualité des devoirs fait, éloquence et vocabulaire). Nous pouvons aussi affirmer que le CLAS et l'aide aux devoirs sont des dispositifs qui influencent les résultats scolaires et la qualité du travail individuel à faire à la maison.</p>

7. L'intégration par l'apprentissage du français

Évaluation	Fiche action : L'intégration par l'apprentissage du français		
Contenu synthétique	Participer à l'intégration du public issu de l'immigration ou primo-arrivants par le biais des cours de FLE.		
Les cibles et modalités de fonctionnement	L'action débute fin septembre et se prolonge jusqu'à mi-juin, uniquement durant les périodes scolaires. Les apprenants bénéficient de 2 cours de 2h pour le niveau débutant et intermédiaire et d'1 cours de 2h pour le niveau avancé. Un cours de conversation de 2h est proposé à tous les niveaux. Tous les cours proposés sont collectifs. Les cours pour adultes se déroulent en journée, soit le matin soit l'après-midi. Les cours pour les jeunes, qui viennent en complément du temps scolaire, se déroulent de 16h30 à 19h. Les arrivées sont échelonnées selon le besoin et la disponibilité du jeune		
Objectifs	Indicateurs		
Accompagner le public dans l'apprentissage de la langue française	Nombre de participants / présence / taux de roulement / cause d'abandon	Atelier collectif par niveaux / progression dans la langue	Créer une dynamique de groupe favorable à l'apprentissage
	<ul style="list-style-type: none"> - 250 personnes ont assisté aux cours - 34 nationalités avec 87 % de femmes - 93 % d'élèves assidus - 11 % d'abandon 	Proposition de cours hebdomadaires à destination des différents publics, en 3 niveaux : <ul style="list-style-type: none"> - débutant (19 élèves) - intermédiaire (19 élèves) - avancé (25 élèves) 	Pour cela, le formateur doit être innovant et créatif sur les contenus de cours. La disposition de la salle est propice à la discussion et aux échanges de regards. La confiance et la bienveillance sont propices à créer cette ambiance.
Favoriser l'intégration sociale et locale	Quartier du public	Intégration dans d'autres secteurs d'activité	Favoriser les échanges et les rencontres et favoriser les sorties culturelles
	<ul style="list-style-type: none"> - Forte augmentation d'apprenants qui habitent le quartier (84% de bayonnais) - De plus en plus de mamans de jeunes que nous avons au CLAS fréquentent les cours de français 	<ul style="list-style-type: none"> - 67 % des élèves participent à au moins une activité autre. Dans une logique de transversalité et d'encouragement à pratiquer le français lors de discussions réelles et quotidiennes, nous proposons systématiquement les activités du centre en insistant sur la complémentarité des actions.	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de sorties « pédagogiques » favorisant la pratique de la langue dans un contexte différent. Nous tentons de faire une sortie par mois avec une moyenne de 29 personnes.
Faciliter l'épanouissement personnel	Valoriser les savoirs faire et les savoirs être du public	Être bienveillant et rassurant / être attentif aux peurs rencontrées	Renforcer la fonction parentale et favoriser la création de liens d'amitié
	Les ateliers cuisine du monde avec le secteur adulte et famille sont devenus des moments incontournables où chaque personne peut montrer et partager.	Tous les cours sont exclusivement en français. Une fois le cadre posé et le groupe constitué, les apprenants comprennent qu'ils sont tous sur un pied d'égalité et tout le monde joue le jeu et s'entraide. Il est donc important et nécessaire de favoriser les exercices coopératifs	Selon les humeurs, la météo ou l'actualité, la classe peut prendre différentes formes. Ils arrivent souvent que l'on stoppe un cours pour dériver sur des sujets comme nous le ferions avec des amis ou à la maison. Pour beaucoup de personnes, les cours de français sont une bouffée d'oxygène dans leur quotidien. Elles y retrouvent



des camarades, s'efforcent de comprendre ensemble et cela crée des liens. Avant les vacances, les apprenants eux-mêmes demandent à faire un goûter ou une sortie pour se retrouver dans un contexte plus informel.

8. La parole aux parents

Évaluation	Fiche action : la parole aux parents		
Contenu synthétique	Cet axe du projet « famille » de l'ESCM concerne les activités qui permettent aux parents de partager, entre eux et/ou avec des intervenants professionnels, leurs soucis, leurs solutions pratiques, leurs astuces, leurs inquiétudes sur leurs missions parentales.		
Les cibles et modalités de fonctionnement	Destinés aux parents, ces activités (café parent et atelier parent) visent à proposer un accueil individualisé et personnalisé des familles (personnes orientées par des partenaires ou en démarches volontaires). Lors des café-parent, nous permettons aux parents (et grands parents) d'échanger sur des sujets liés à l'éducation des enfants. Ces moments permettent de renforcer la fonction parentale par le dialogue et l'écoute et ainsi de valoriser les parents dans leur rôle. La connaissance des partenaires du territoire par la CESF facilite l'orientation des parents en fonction de leurs besoins. Les accompagnements individuels se font en fonction de la demande, lorsqu'une relation de confiance est instaurée les adultes osent solliciter la CESF pour un soutien dans leurs démarches.		
Objectifs	Indicateurs		
Créer un espace de rencontre convivial et d'échange sur la fonction parentale	Soutien et renforcement de la fonction parentale	Assiduité Taux de roulement, quelle voie d'entrée dans l'action ? Présence sur plusieurs secteurs du centre social, participation à plusieurs ateliers...	Lien avec le PRE de la ville de Bayonne
	Les rencontres avec les parents se font de plusieurs manières : -café parents, - sorties ou activités, - séjour. - rencontres informelles, - inscriptions de leurs enfants... L'objectif est néanmoins le même, à savoir libérer la parole pour évoquer les sujets qui préoccupent les personnes afin de les aider ou les orienter en fonction de leurs problématiques.	Le bilan sur le secteur est mitigé... La pandémie a créé une situation inédite pour l'équipe et surtout pour notre CESF. Les personnes sont difficiles à fidéliser, elles ne sont pas régulières. L'analyse est vraiment tronquée et peut révélatrice d'une situation normale d'avant crise sanitaire.	Nous sommes en lien étroit avec la coordinatrice du PRE. Tour à tour nous orientons des personnes vers nos deux structures. Ce lien est très important dans la recherche de solutions présentes sur le territoire pour nos adhérents qui, souvent, n'osent pas faire les demandes seuls.
Valoriser les compétences des parents et leurs prises d'initiatives	La prise d'initiative des parents (organisation ou proposition ateliers, adaptation dans leur vie quotidienne...)		
	Nous avons proposé de nombreuses actions à la demande des parents. Ateliers philo, ateliers chouchoutage, soirée information sur les élections, cafés « parents »...		

9. Les pratiques sportives

Évaluation	Fiche action : les pratiques sportives		
Contenu synthétique	Promouvoir et encourager les pratiques sportives		
Les cibles et modalités de fonctionnement	<p>Tout le long de l'année les membres de l'équipe programment des activités sportives, pour tous les secteurs, après concertation avec les adhérents. Ces ateliers sont menés soit par un membre de l'ESCM ou bien des intervenants extérieurs.</p> <p>Des ateliers hebdomadaires sont proposés : marche sportive, aéro boxe, circuit training, zumba, Pilate et gym volontaire</p> <p>Ces ateliers réunissent une vingtaine d'adhérents chacun et se déroulent tout au long de l'année (octobre à juin)</p> <p>De plus, de nombreuses animations sportives se déroulent durant les temps de vacances scolaires sur les publics pré-ados et ados.</p>		
Objectifs	Indicateurs		
	Participation des adhérents Pourcentage d'assiduité des adhérents Pourcentage de fidélisation des adhérents Nombre de jeunes qui participent aux activités sportives durant les vacances Nombre d'adhérents qui participent régulièrement à des activités physiques	La découverte et la pratique d'activités variées	Nombre d'actions de sensibilisation mise en place / Nombre de problématiques alimentaires repérées
Accompagner les adhérents dans leur bien-être physique	<p>Les activités sportives affichent complet et nous avons même une liste d'attente.</p> <p>Les adhérents qui participent gardent leur place d'une année à l'autre. Sur la globalité, 79 % vivent dans le quartier, 88 % sont des femmes, la moyenne d'âge est de 51 ans.</p> <p>Ce sont en moyenne 68 personnes qui font du sport chaque semaine.</p> <p>Durant les vacances, toute activité sportive est prise d'assaut par les adolescents. Issus du quartier, se sont en moyenne une quinzaine de jeunes qui s'adonnent à une activité physique. Nous accueillons autant de filles que de garçons.</p>	<p>La découverte de nouvelles pratiques est le fil conducteur de notre démarche.</p> <p>Nous proposons des activités peu développées sur le quartier ou nouvelles : skate, escrime, paddle, boxe, hip-hop, badminton...</p>	<p>Nous sommes régulièrement interpellés par la composition des goûters des jeunes qui fréquentent le centre. Une fois par période scolaire nous organisons un goûter pour fêter l'arrivée des vacances. C'est l'occasion de sensibiliser les jeunes et leurs parents à la composition d'un repas de qualité, équilibré et peu coûteux.</p>

Il est à rappeler que l'ensemble des actions déployées sur la structure ont été perturbées par la crise sanitaire. Pour notre centre social, ce fût plus de deux années très compliquées (mars 2020 à juin 2022). En effet, outre les semaines de fermeture administrative, les différents dispositifs « pass sanitaire » ont freiné le retour de nos adhérents. Nous retrouvons une activité quasi normale sur le dernier trimestre 2022 mais l'équilibre reste fragile. Certaines de ces fiches action seront reconduites à l'identiques, d'autres vont être complétées.

Pour rappel, voici un récapitulatif des activités phares réalisées pour la période 2019/2022 :

Secteurs	Activités	Nombre d'actions sur 4 ans	Nombre de participants	Participation	Participants issus du quartier	Moyenne d'âge
Famille	Cafés parents	168	1006	72 % de femmes	94 %	43 ans
	séjours	1	11	100 % de femmes	88 %	46 ans
Adultes	Ateliers	152	1064	84 % de femmes	76 %	57 ans
	Sorties culturelles	161	1932	71 % de femmes	71 %	51 ans
	Activités sportives	167	1260	77 % de femmes	65 %	44 ans
	séjours	3	42	100 % de femmes	97 %	46 ans
Adolescents	Activités sportives	224	2 912	54 % de filles	91 %	14 ans
	Activités culturelles	163	978	61 % de filles	84 %	14 ans
	Séjours	6	118	51% de filles	93 %	15 ans
	Chantiers	54	324	44 % de filles	95 %	14 ans

Troisième partie : Le diagnostic partagé du territoire

I. Objectifs du diagnostic partagé de territoire

Il s'agit de bien calibrer l'environnement du centre social.

Nous avons analysé les forces et les faiblesses au niveau de l'ESCM, ainsi que les opportunités et les menaces présentes sur notre territoire.

Il s'agissait ici de faire trois diagnostics en un :

- un diagnostic en interne
- un diagnostic auprès des habitants non adhérents
- un diagnostic auprès des partenaires.

Nous avons procédé à un grand nombre de rencontres des différents acteurs du quartier.

Pour les habitants, nous avons réalisé un questionnaire qui fût dispensé de plusieurs manières :

- Deux rencontres lors du marché du mercredi matin sur la place des Gascons, l'équipe accueillait les habitants en offrant un café à toutes les personnes qui acceptaient de répondre. Bien entendu nous n'acceptons que les sondés issus de notre zone d'influence, à savoir petite et grande ZUP ainsi que le Grand Basque.

Comme pour la phase d'évaluation, les jeunes nous ont aidés à recueillir la parole des habitants. Un petit groupe partait avec un animateur faire du porte à porte. Cette activité, proposée sous forme de chantier, ouvrait droit à une activité de loisirs gratuite choisie par nos ados. Cela permettait aussi de nous assurer un accueil plus chaleureux de la part des habitants.

- Autre moment privilégié, les journées portes ouvertes que nous avons organisées lors de la première semaine de juin.

Les classes de CM2 des trois établissements scolaires du quartier ainsi que les 6ème du collège A. Camus se sont vues proposer une visite de l'ESCM avec leurs professeurs. Les parents venaient récupérer leurs enfants sur place, et c'est ainsi que durant le goûter offert aux enfants, ils pouvaient remplir le questionnaire sous couvert d'habiter le quartier.

Voici le tableau récapitulatif de cette période en termes de rencontres.

Du 3/04 au 20/07/22	Équipe	Adhérents	Intervenants extérieurs	Habitants	Partenaires associatifs	Partenaires institutionnels	Élus
Nombre de rencontres	13	9	9	27	19	12	4
Formats	- Réunion - 1/2 journées - Ateliers	- Cafés - Goûters - Tables rondes - Ateliers	- Cafés - Entretiens	- Cafés - Porte à porte - Goûters - Portes ouvertes	- Réunions - Cafés - Repas	- Réunions	- Réunions
Supports	- Questionnaires - Documents d'analyse des fiches action et des enjeux	- Questionnaires informels et formels (recueil de la parole) - Entretiens	- Questionnaires - Entretiens	- Questionnaires	- Entretiens	- Entretiens	- Entretiens
Nombre d'heures	234	240	12	324	23	24	12

II. Les données statistiques générales

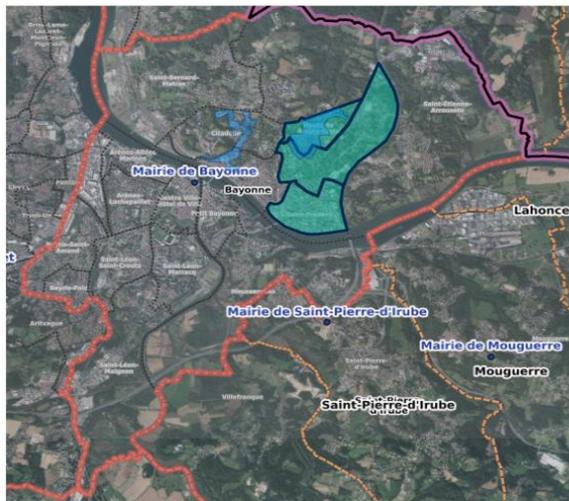
A. Le territoire et la population

Un territoire qui perd en attractivité avec notamment une baisse notable de la population sur les hauts de Saine Croix.

Ainsi, la population a globalement diminué ces dernières années mais les jeunes restent une tranche de la population très importante, alors que les seniors sont moins présents. Les femmes sont

majoritairement présentes sur notre territoire. Les familles comptant au moins un enfant sont les plus représentatives de notre population.

Nous constatons une concentration de la population sur un territoire réduit relevant des QPV.

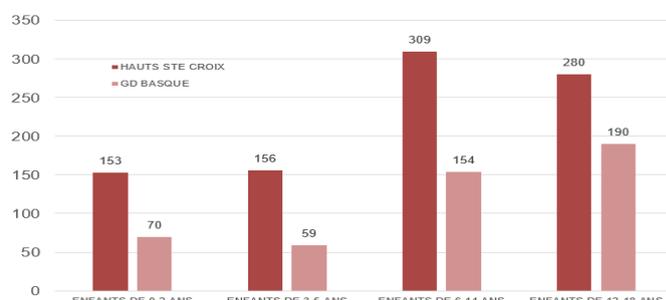


	Bayonne	Hts Ste Croix	Gd Basque
Nbre hbts	51 411	3 438	2 603
évolution 2013 à 2018	+ 9,3%	- 9,6%	+ 4,8%
Allocataires CAF Bénéficiaires	/	1 321	707
surface (ha)	2 168	43	124

- 6 041 hbts : 12% de la population
 - > dont 7% -> Hauts de Ste Croix
 - > 69% allocataires CAF
 - sur 8% du territoire
 - dont 2% -> Hauts de Ste Croix
- ⇒ Une concentration de la population sur un territoire réduit
 ⇒ Une partie du territoire en QPV
 ⇒ Un territoire qui perd en attractivité



Population allocataires de moins de 18 ans



- 1 371 jeunes sur le territoire d'intervention
 - 65% des jeunes sont issus des Hauts de Sainte Croix
 - 68% des jeunes ont + de 6 ans
- ⇒ Un public pré-ados et ados important sur le territoire
 ⇒ Un équilibre à trouver entre Grande Zup et Petite Zup

A. Structure et vie des ménages

Nous remarquons que les familles nombreuses sont très présentes sur notre territoire mais c'est aussi le cas des familles monoparentales plus particulièrement sur les Hauts de Sainte croix alors que le Grand Basque se rapproche plus des standards de la ville de Bayonne.

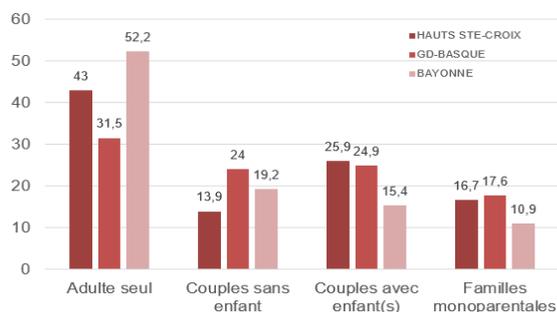
Autre donnée qui devra faire l'objet d'une attention particulière, celle de la parentalité précoce (18-24 ans) pour les jeunes femmes des Hauts de Sainte Croix.

Nous retrouvons un niveau de vie très bas surtout dans notre zone QPV. Cela laisse à penser que nous nous trouvons face à une population majoritairement en situation de précarité.

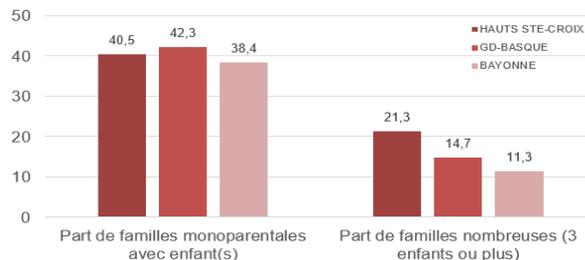
Les structures familiales	HAUTS STE-CROIX	GD BASQUE	BAYONNE
Nombre de familles avec enfant(s)	558	388	6389

- Une présence de familles monoparentales importantes
- Des familles nombreuses sur les Hauts de Ste Croix

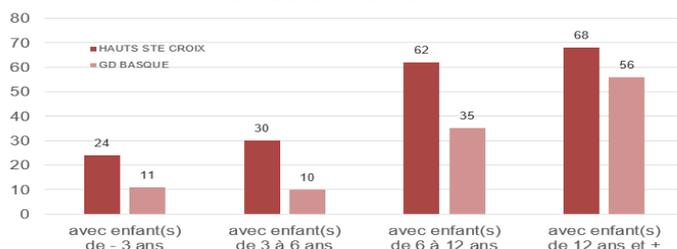
La composition des ménages



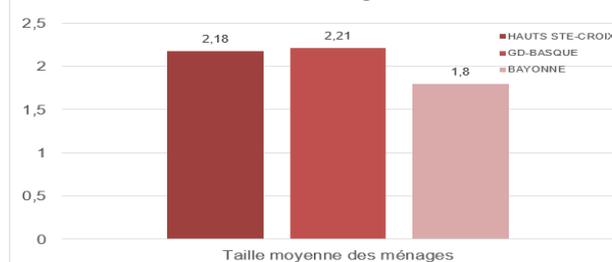
Les structures familiales



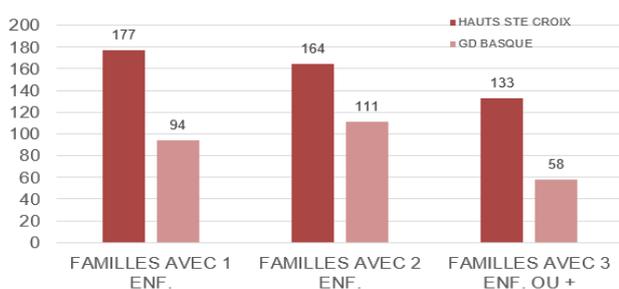
Les familles monoparentales et leurs enfants



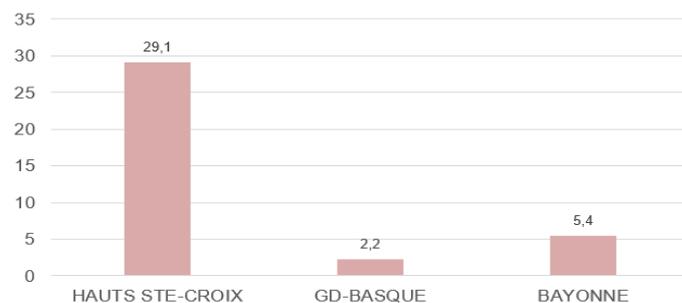
Les ménages



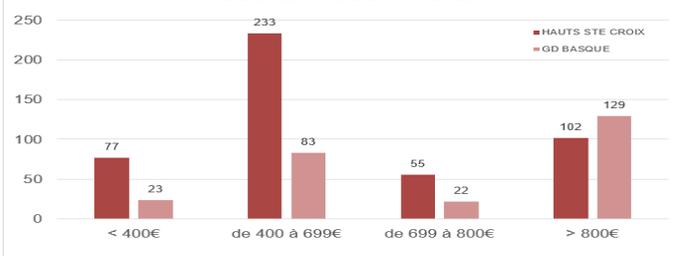
La composition des familles selon le nombre d'enfants



Parentalité précoce : part des femmes de 18-24 ans avec au moins un enfant à charge

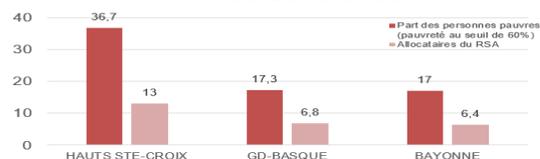


Niveau de vie selon le QF



Revenus et pauvreté	HAUTS STE-CROIX	GD-BASQUE	BAYONNE
Niveau de vie médian mensuel en €	1 222€	1 582€	1 692€

Niveau de revenus

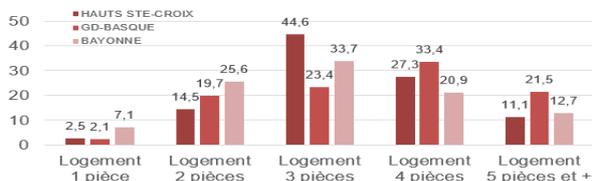


⇒ Un niveau de vie plus faible sur les Hauts de Ste Croix
⇒ Une population en situation précaire importante



Les résidences principales	HAUTS STE-CROIX	GD-BASQUE	BAYONNE
Part des résidences principales construites avant 1946	0,9	7,4	21
Part des résidences principales construites entre 1946 et 1990	90,9	64,7	44,4
Part des résidences principales construites entre 1991 et 2016	8	20,8	30,9

La taille des logements



- Loyer moyen dans un logement social de 66m² : 339€ pour 1 280 logements sur le quartier des Hts de Ste Croix
- Un parc immobilier peu renouvelé sur les 30 dernières années
- Près de 70% des logements des Hauts de Ste Croix ont entre 3 et 4 pièces

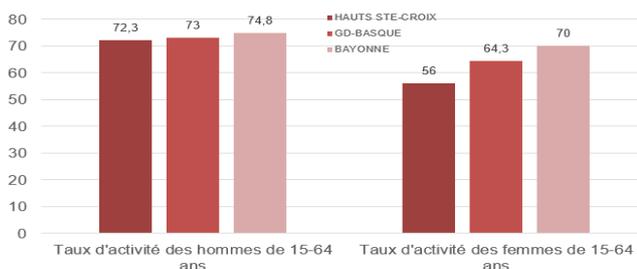
B. Emploi et économie

L'emploi des jeunes reste une problématique majeure sur notre territoire, avec en outre un taux d'emploi des femmes très faible.

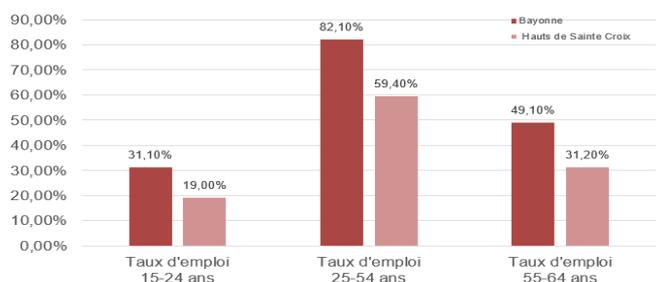
Qui plus est, nos jeunes sont trop peu nombreux à accéder à des emplois qualifiés.

La précarité en matière d'emploi est aussi très présente chez les étrangers.

Taux d'activité selon le sexe



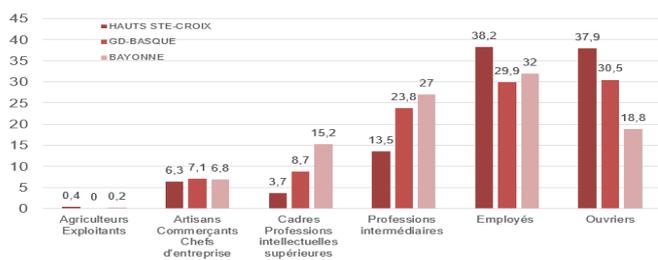
Taux d'emploi par tranches d'âge



Le chômage des jeunes

	HAUTS STE-CROIX	GD-BASQUE	BAYONNE
Indice de chômage estimé des demandeurs d'emploi de - 26 ans	58,8	52,6	31,4

L'activité selon les CSP



- Un taux d'emploi plus faible sur le territoire avec une précarité qui touche plus particulièrement les femmes
- Un faible taux d'emplois qualifiés
- Des étrangers éloignés de l'emploi : 43,4%

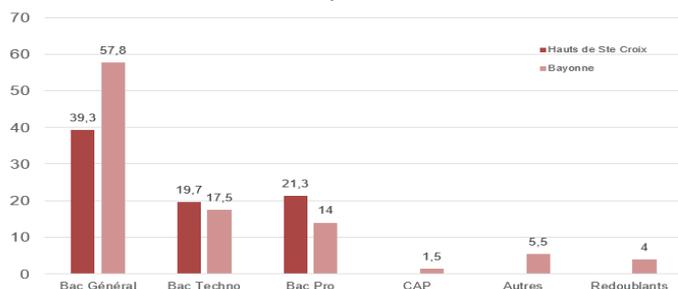
⇒ l'emploi des femmes sur le quartier : un choix ou une situation subie ?
 ⇒ un niveau de qualification de la population plus faible

C. La formation et les parcours scolaires

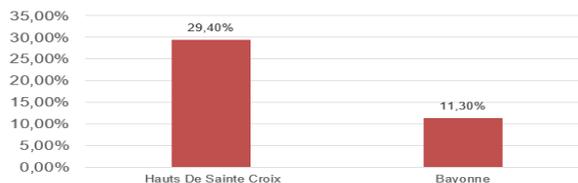
La scolarité de nos jeunes est aussi en souffrance. En effet, l'arrivée en troisième se fait de façon plus tardive que dans l'ensemble de la ville. De même, les jeunes du quartier se retrouvent encore trop peu nombreux dans les filières générales. De plus, la part de ceux qui s'engagent dans un cursus au lycée est très faible.

En matière de formation des femmes, si le Grand Basque tire son épingle du jeu avec un score semblable à celui de la Ville, les Hauts de Sainte Croix affichent un taux bien plus faible.

Orientation des élèves scolarisés deux ans après la troisième

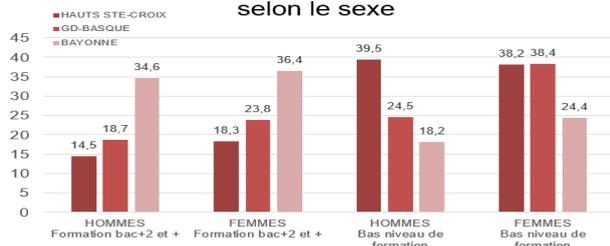


Taux de retard en 3^{ème}



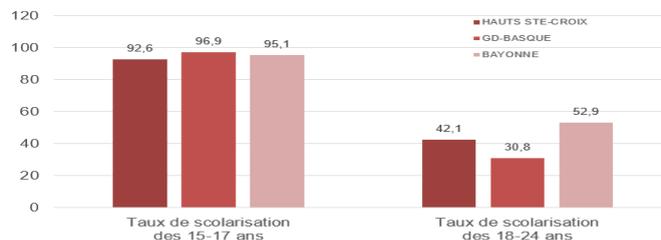
- ⇒ Des parcours scolaires plus long avant le collège
- ⇒ Un taux de scolarisation plus faible après le collège
- ⇒ La filière générale moins exploitée

Les niveaux de formation selon le sexe



- ⇒ Une baisse de la scolarité après le lycée
- ⇒ Des niveaux de formation plus faible

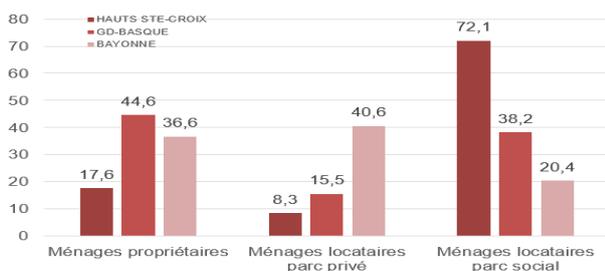
Scolarisation des jeunes



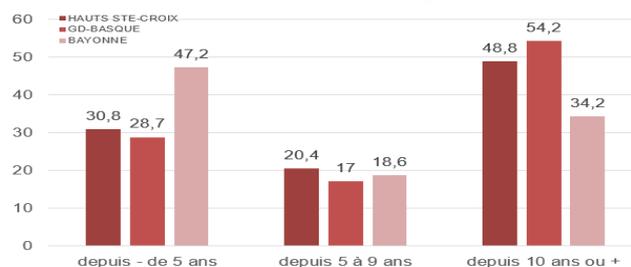
D. Les logements

Très peu d'habitants de notre zone d'influence sont propriétaires. A contrario, les logements sociaux sont majoritaires surtout sur la zone des Hauts de Sainte Croix. Les habitants du quartier y sont en très grande majorité depuis de nombreuses années.

Les statuts d'occupation



Ancienneté dans le logement



- La présence de logements sociaux est plus marquée dans les QPV que sur le reste du territoire
- + de 70% des habitants présents depuis + de 5 ans sur le territoire

III. La vie dans le quartier

A. Les établissements scolaires

Un collège (Albert Camus), quatre écoles élémentaires (Malégarie, Brana, Cavallès, Brossolette) accueillent les enfants du quartier. Une ikastola, un collège et un lycée bascophone renforcent l'offre éducative.

B. Les services

La Place des Gascons accueille de nombreux services :
 - le CCAS,

- la Poste,
- la CPAM,
- une antenne de la Police Nationale,
- la médiathèque.

En contre bas de cette place se trouve le siège de la SDSEI du quartier qui réunit les services sociaux et la PMI du Conseil Départemental.

Le quartier compte 3 structures d'accueil de personnes âgées, le Foyer Soleil et la crèche Pyrène.

Une agence bancaire, un petit supermarché, un café PMU, un commerce de presse, une boulangerie et 2 salons de coiffure se trouvent sur la place des Gascons.

Le marché du mercredi matin est un lieu de rencontre incontournable. Ce marché hebdomadaire, qui existe depuis la création du quartier est un temps fort de convivialité et de mixité où se retrouvent non seulement les habitants du quartier, mais aussi de tout Bayonne et des environs.

Au niveau de l'esplanade Jouandin nous retrouvons :

- une supérette,
- un café et restaurant solidaires,
- une boucherie.

C'est aussi en pied d'immeuble que nous retrouvons :

- une antenne de HSA,
- le siège du GIP-DSU,
- une salle partagée mise à disposition des associations du quartier (le « 3Bis »),
- un local de la prévention spécialisée,
- plusieurs associations dont Libreplume, le COB, Hazkar boxe, CSW...

Dans sa partie supérieure, la Place des Gascons est dotée d'un pôle médical important avec quatre médecins généralistes, un cabinet de kinésithérapeutes, un cabinet d'infirmières, un cabinet dentaire, un laboratoire d'analyses médicales.

Cette offre est complétée par deux pharmacies une sur la place des Gascons et l'autre en pied d'immeuble de l'esplanade Jouandin.

C. Les équipements

Il existe un nombre important de structures sportives sur le quartier globalement situées sur la partie sud de Sainte-Croix. Le complexe sportif des Hauts de Sainte-Croix regroupe un trinquet, un mur à gauche, un mur d'escalade et des courts de tennis extérieurs et intérieurs. Deux gymnases, un terrain synthétique et un boulodrome.

Le complexe aquatique, le stade Didier Deschamps, et ses annexes, plusieurs « City-stade » complètent cette offre sportive.

IV. Attentes et observations des habitants et des partenaires

Comme pour la phase d'évaluation, nous avons choisi la méthode du questionnaire accompagné. Cela nous aura permis d'avoir un taux d'exploitation des réponses optimal.

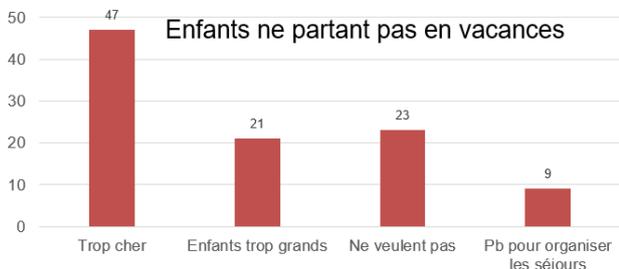
De plus, cette méthode adoptée pour sonder les habitants nous a permis d'enclencher un échange et d'ainsi recevoir des questionnements ou des problématiques non présentes dans notre questionnaire.

Si nous devons faire un rapide tour d'horizon du quartier, nous pourrions dire que la majorité des habitants s'y sent bien. Que l'offre de service y est jugée satisfaisante que ce soit pour les soins, le transport, les loisirs. Seule une borne CAF semble manquer à des personnes qui n'ont pas d'accès à un ordinateur ou qui ont du mal à dépasser les frontières du quartier.

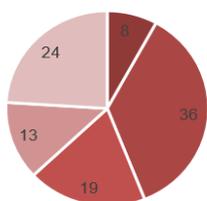
La question des loisirs et des vacances était bien entendu présente puisque nous avons pour mission de permettre un accès à ces activités. Un jeune sur deux ne part pas en vacances. Nous avons pu nous rendre compte que les freins financiers sont réels pour 25 % d'entre-eux.

Nous souhaitons aussi mieux adapter la diffusion des informations en direction des habitants de notre zone d'influence. La population confirme ce qu'avait mis en lumière notre évaluation interne, à savoir que nos adhérents et partenaires sont la source d'information à privilégier.

- 52 % des jeunes partent en vacances pendant l'année et majoritairement sur la période estivale



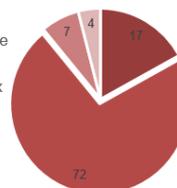
⇒ Des freins financiers pour la majorité d'entre eux



- 2 roues motorisés
- à pied
- transport en commun
- vélo
- véhicule personnel

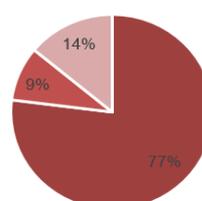
Vie privée

- Affichage
- Par connaissance
- Journaux
- Réseaux sociaux



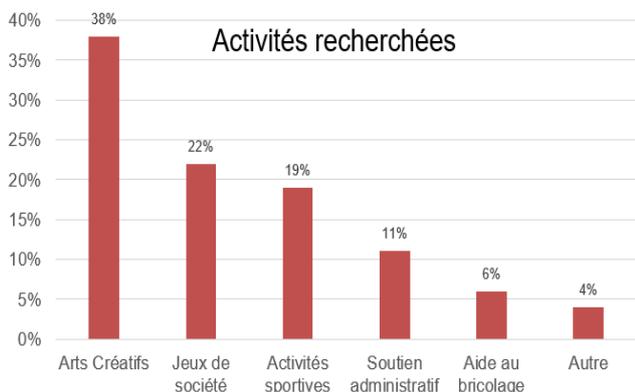
Canaux d'information et de communication

- Les amis et les relations sont des canaux privilégiés
- Les autres outils ne sont pas exploités par méconnaissance et par non-maitrise des usagers



- Véhicule motorisé (voiture, fourgonnette, deux roues...)
- Mobilité douce

Modes de transports - Vie pro -



- Arts, jeux et sports sont largement plébiscités par les habitants et adhérents sondés

⇒ Développement d'une offre d'activité variée à privilégier à l'échelle du quartier

Nous allons présenter ces résultats en fonction des typologies du public sondé. Tout au long de cette enquête nous avons tenté d'obtenir un panel représentatif de la population du quartier.

En premier lieu, les **29 séniors** ont exprimé un besoin en matière d'aide au numérique. Ils souhaitent aussi participer à des ateliers d'arts créatifs et avoir accès à une offre culturelle au sens

large. On s'aperçoit que ce public souffre de l'isolement. Ils ont été aussi très marqués par la crise sanitaire, ils souhaitent trouver un lieu accueillant au sein duquel ils pourraient partager leurs expériences et leurs solutions.

Pour les **141 familles** rencontrées, l'aide à la parentalité est plébiscitée par une large majorité. En effet elles expriment des problématiques post pandémie liés au décrochage scolaire ainsi qu'à l'addiction des jeunes au numérique (réseaux sociaux et jeux). Beaucoup d'adultes souhaitent perfectionner leur français.

Au niveau des loisirs, ce sont les courts séjours qui sont attendus dans le cadre de la recherche d'un répit parental. Les freins financiers étant très présents, les familles souhaitent trouver des solutions. Troc, vide grenier, vente de gâteaux, services à la personne... seront à privilégier afin de permettre aux adhérents de ce secteur de réaliser leurs projets.

Au sein de l'ESCM, elles veulent trouver un espace de discussion pour évoquer des problématiques partagées mais aussi des ateliers « bien-être ».

Ce ne sont pas moins de **76 jeunes non adhérents** au centre social qui ont été questionnés. Les loisirs sont arrivés en tête des attentes. Nous devons aussi continuer à proposer des séjours qui sont vraiment attendus. Si le sport se taille la part belle, les jeunes souhaitent découvrir de nouvelles pratiques parmi lesquelles on retrouve le skate, le hip-hop, le graff.

Pour ces ados, l'ESCM doit aussi être un lieu d'évasion à travers l'organisation de soirées à thème (jeux en réseaux, league des Champions, anniversaires des adhérents...).

Une aide aux devoirs est attendue par les jeunes scolarisés au collège et au lycée.

Pour ce qui relève de **l'équipe**, nous avons effectué depuis le début de cette démarche de renouvellement du contrat de projet, une réunion de régulation par semaine afin d'analyser l'action globale de l'ESCM.

Cela laisse apparaître que la crise sanitaire a nécessité une remise en question des pratiques pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions. Toute l'équipe s'y est pleinement investie.

Pour tous les professionnels, il est important de garder les valeurs d'écoute, d'échange et de solidarité en privilégiant notamment la mobilisation des jeunes dans la vie de la structure et plus largement du quartier.

Nous avons le souhait de voir évoluer nos locaux et les aménagements que nous pourrions créer sur les espaces extérieurs.

Nous avons aussi la volonté d'améliorer notre partenariat avec tous les acteurs présents sur notre territoire afin aussi d'améliorer notre présence et notre représentativité.

En ce qui concerne **nos partenaires**, ils ont exprimé la volonté de créer avec nous un espace de concertation réunissant associations et institutions afin de développer des synergies et une collaboration active à l'échelle du quartier. Ils souhaitent aussi que nous investissions davantage le «3BIS » seul ou en partenariat.

Ils nous confient aussi vouloir favoriser une dynamique inter-quartier pour tenter d'amoinrir la cassure entre les trois espaces (Grande Zup, Petite Zup et Grand Basque) car ils constatent, comme nous, que les habitants ont de plus en plus de mal à changer de « territoire », et que cela s'est accentué avec la pandémie.

Enfin, ils attendent de l'équipe qu'elle joue pleinement son rôle en matière de veille sociale, d'autant plus qu'ils orientent de nombreuses familles ou jeunes vers nous.

En ce qui concerne les **associations sportives**, elles avouent être en perte de licenciés avec la crise sanitaire (sauf l'ABFC), nous leur proposerons d'intervenir auprès de nos jeunes après les cours ou les mercredis et samedis, mais aussi pendant les vacances scolaires, afin qu'elles se fassent connaître.

Les **établissements scolaires** souhaitent orienter leurs élèves vers l'ESCM lorsqu'ils ont besoin de soutien et d'accompagnement scolaire accru ou qu'ils recherchent de nouvelles activités. Ils souhaitent aussi intensifier notre collaboration essentiellement dans le cadre de la prévention aux

dérives liées à l'exposition aux écrans mais aussi dans le cadre de l'accompagnement d'élèves allophones.

V. Synthèse du diagnostic

Nous avons analysé et synthétisé les forces et les faiblesses au niveau de l'ESCM, ainsi que les opportunités et les menaces présentes sur notre territoire sur la base de la matrice SWOT :

FORCES

- Une situation géographique centrale
- Une équipe compétente, impliquée et reconnue
- Une collectivité à la politique volontariste
- Une offre de services adaptée à la demande
- Appui de tous les services communaux

FAIBLESSES

- Une communication peu efficiente
- Une difficulté à sortir de nos locaux
- Une équipe en besoin de renouvellement
- Des locaux vieillissants
- Un manque de réactivité dans la mise œuvre des actions

OPPORTUNITÉS

- Une population jeune, dynamique et engagée
- Une richesse et diversité culturelle
 - De nombreux partenaires et dispositifs présents sur le territoire
 - Des équipements culturels et sportifs présents sur le quartier
- Une volonté partenariale de travail en commun
- Émergence de nouveaux dispositifs (cité éducative...)

MENACES

- Un taux de pauvreté grandissant
- Un contexte économique tendu
- Un repli sur soi après la période pandémique
- Un fort taux de retard scolaire
- Perte des repères familiaux
- Un repli communautariste
- Un faible taux d'emploi pour les femmes
- Un territoire coupé en trois

L'analyse des questionnaires d'évaluation et de diagnostic, le recueil de la parole ainsi que les nombreuses rencontres partenariales font ainsi émerger les enjeux qui vont guider nos actions et projets lors des quatre prochaines années.

Nous pouvons donc affirmer que le projet de l'ESCM sera le projet des habitants pour les habitants.

Quatrième partie : Le Projet Social

I. Les Cinq enjeux repérés

Chaque enjeu sera décliné sous forme d'objectifs généraux et d'objectifs opérationnels que nous retrouverons par la suite au cœur de nos fiches action.

Nous retrouvons **deux types d'enjeux** :

- 3 enjeux tournés vers les habitants,
- 2 enjeux centrés sur l'ESCM.

A. Accompagner les familles en difficulté en s'appuyant sur la richesse du quartier

Tout au long de ce diagnostic de territoire nous avons fait le constat de nombreuses problématiques socio-économiques auxquelles sont confrontées les familles. Nous pouvons ajouter à cela, une sortie de crise sanitaire encore plus compliquée que sur d'autres territoires.

Tout cela participe à fragiliser les familles dans leurs ensembles avec un réel repli sur soi.

Cependant, nous pouvons compter sur une richesse culturelle sans qu'elle conduise à un communautarisme exacerbé.

Notre accompagnement doit ainsi concerner tous les domaines familiaux tels que l'aide à la parentalité, la levée des freins financiers pour les départs en séjours, les activités de loisirs, l'accès aux droits, la scolarité des plus jeunes ou la professionnalisation des jeunes adultes.

Nous nous attacherons aussi à vaincre l'isolement qui guette notamment les séniors ou les adultes dont les familles sont éloignées.

Nous devons mettre en place de nouvelles formes d'accompagnement et de solidarité pour favoriser la réintégration sociale des familles ciblées. Les activités culturelles, les ateliers d'arts créatifs, les sorties et les activités sportives seront autant de moyens au service de cette volonté partagée par l'ensemble de l'équipe ainsi que par tous nos partenaires institutionnels ou associatifs.

B. Remobiliser et valoriser la jeunesse

La valorisation de la jeunesse est un enjeu connu de tous depuis des décennies mais s'y ajoute aujourd'hui une nécessité de remobiliser ce public après une crise sanitaire sans précédent.

Nos « ados » ont vécu cette période d'exclusion et d'arrêt de leur scolarité ou activités de loisirs comme une injustice. Ils se sont sentis livrés à eux mêmes et se sont souvent tournés vers les réseaux sociaux ou les activités numériques à outrance.

L'ESCM doit retrouver sa place de lieu ressource pour ce public, qui souhaite y trouver un accompagnement dans leur scolarité ou un espace favorisant la concrétisation de leurs projets autour de la culture, du sport ou des voyages.

Nous devons également être un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et du respect de l'autre. Toute l'équipe souhaite transmettre les valeurs d'engagement, de laïcité et de partage.

Au-delà de notre structure, il s'agira aussi de faire connaître aux jeunes les ressources existantes sur notre territoire pour favoriser leurs retours à des activités artistiques, sportives ou culturelles.

Cet enjeu est certainement celui qui appellera le plus au renforcement des passerelles existantes avec la prévention spécialisée et les autres associations actives sur le territoire ainsi qu'avec l'Education Nationale.

C. Développer et promouvoir le « vivre ensemble »

Nos actions se doivent d'être dirigées vers tous les publics afin de favoriser une réelle mixité sociale qui n'est que trop peu présente au sein du centre.

Nous souhaitons aussi multiplier les activités intergénérationnelles.

En créant ainsi des passerelles qui font fi des âges des participants, nous voulons permettre à chacun d'apporter son savoir, sa compétence ou simplement une oreille à une personne qui en a besoin.

Cet enjeu concerne donc aussi la lutte contre l'exclusion et l'isolement des habitants mais il s'agira surtout de favoriser la cohabitation de tous dans le respect des différentes cultures et de la laïcité. L'organisation d'événements festifs sera notamment privilégiée. L'ouverture vers les autres territoires de notre cité au travers de visites ou de participations aux grands moments bayonnais seront gage d'ouverture et de mixité.

Nous allons maintenant retrouver des enjeux qui sont davantage tournés vers le centre social en lui-même.

D. Mieux communiquer afin d'assurer une offre cohérente sur le territoire

Cela nécessitera en premier chef, d'accueillir les habitants du quartier dans un équipement convivial et chaleureux. L'objectif étant d'être un centre engageant, avec en son sein une équipe à l'écoute qui tente de répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs.

Cela aura pour but de renforcer l'image de l'ESCM comme lieu de rencontres et de ressources. Cela nécessitera aussi, de mieux promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires et des habitants.

Nous allons ensuite travailler sur une « appellation » nouvelle, plus engageante avec conjointement la création d'un logo. Nous souhaitons que cette action soit co-construite avec nos adhérents afin qu'ils s'approprient encore plus notre centre. Il s'agira aussi d'élaborer des documents et des supports de communication pour les différents publics et partenaires.

Nous allons enfin retravailler le volet de la gouvernance afin d'y intégrer un peu plus d'adhérents et habitants, mais aussi de partenaires locaux et notamment associatifs.

E. Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux (associations, institutionnels...)

Nous allons favoriser le travail en réseau autour des enjeux repérés en soutenant les initiatives et la vie associative locale.

Cela passera par la création de « cafés partenaires » dont nous avons déjà expérimenté la mise en place en cette fin d'année 2022.

Cet espace d'échanges semble correspondre aux attentes de tous nos partenaires rencontrés lors du diagnostic de territoire : il favorisera l'interconnaissance des acteurs œuvrant sur le quartier.

L'équipe souhaite coordonner les animations du quartier et notamment la « Zuper fête ».

En dernier lieu, et cela ne sera pas la tâche la plus facile, nous souhaitons structurer une instance partenariale collaborative pour de grands événements au sein du quartier.

II. Les objectifs généraux

Au nombre de 15, les objectifs généraux qui ont émergés au cours des diverses réflexion menées sont déclinés ci-après :

- Favoriser la mixité sociale
- Accueillir les habitants du quartier
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants
- Répondre aux besoins de la population du territoire
- Créer ou recréer des liens intergénérationnels
- Favoriser et soutenir la prise d'initiative
- Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité
- Proposer des actions en faveur des solidarités sur le territoire
- Proposer des actions inclusives et solidaires
- Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire
- Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire
- Promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires
- Repérer les jeunes en manque de cadre
- Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes
- Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun

Ils intègrent à des degrés divers, les fiches actions dont le détail est indiqué ci-après.

III. Les fiches action :

Nous avons gardé les codifications proposées dans le précédent contrat de projet. Tout au long de nos consultations auprès des partenaires, elle semblait convenir à nos interlocuteurs.

Ainsi, afin de simplifier la lecture des fiches actions et faire le lien avec les enjeux identifiés, nous avons intégré une ligne « axe », reprenant les 5 enjeux identifiés :

A => Accompagner les familles en difficulté en s'appuyant sur la richesse du quartier

B=> Remobiliser et valoriser la jeunesse

C => Développer et promouvoir le « vivre ensemble »

D => Mieux communiquer afin d'assurer une offre cohérente sur le territoire

E => Renforcer le partenariat avec les acteurs locaux (associations, institutionnels...)

AXES	A ☒	B ☒	C ☒	D ☒	E ☒
------	-----	-----	-----	-----	-----

Ensuite et afin de rendre compte de la transversalité de nos actions et de montrer à quelles missions institutionnelles elle répond, que ce soit des missions CAF, départementales, municipales ou en lien avec la politique de la ville, nous avons associé le tableau ci-dessous à l'ensemble des fiches :

Transversalité des actions				
Missions CNAF				
Accueil et écoute <input type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input type="checkbox"/>
Missions départementales		Missions municipales		
Prévention P <input type="checkbox"/>	Animation globale AG <input type="checkbox"/>	Programme de réussite éducative PRE <input type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input type="checkbox"/>
Politique de la Ville				
Prévention P <input type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input type="checkbox"/>	Jeunesse J <input type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input type="checkbox"/>

A. L'accueil

AXES	A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input checked="" type="checkbox"/>
Objectifs généraux	Accueillir les habitants du quartier Favoriser la mixité sociale Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire				
Objectifs opérationnels	Modifier les formes d'accueil, d'écoute et de soutien Écouter, informer et orienter les usagers Maintenir un axe transversal partagé par tous les secteurs Identifier les ressources du territoire pour bien aiguiller les habitants Permettre l'accès aux droits Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants Organiser et aménager l'espace d'accueil de l'ESCM Aménager notre espace extérieur Travailler sur une appellation nouvelle et un logo				
Descriptif de l'action	L'accueil est un axe transversal : à travers lui nous nous engageons à faire vivre les trois valeurs fondatrices auxquelles nous nous référons : la dignité humaine, la solidarité, la démocratie. L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien pour avoir envie d'y revenir et de découvrir l'ensemble des possibles à l'ESCM. Toute l'équipe souhaite en faire un lieu de rencontres et d'échanges, où l'on puisse venir de temps en temps, même sans demande particulière. Nous veillons à ce que chaque personne ne soit pas accueillie en tant qu'usager ou cliente d'un service proposé mais bien comme habitante de notre quartier ou commune.				
Fonctionnement	Nécessité d'afficher une bonne lisibilité des horaires d'ouverture et d'accueil. Toute l'équipe est en charge de la qualité de l'accueil avec la mise en place d'un cahier d'accueil pour que les adhérents expriment leurs sentiments et besoins.				
Moyens techniques	Aménagement de l'espace accueil Mise à disposition d'ordinateurs, de machines à café et à thé Cahier d'expression en libre-service				
Moyens humains	Toutes l'équipe, les intervenants et les bénévoles doivent être sensibles à cette nécessité d'offrir un accueil de qualité.				
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM), CD64, CAF64				
Partenaires	Les associations et partenaires institutionnels du territoire en capacité de nous faire remonter un avis des habitants que l'on accueille.				
Effets attendus	Le hall d'accueil devient un lieu de vie, d'échange et de dialogue avec un nombre grandissant d'adhérents et d'utilisateurs de cet espace. Une plus grande coopération agents/habitants avec une nouvelle dynamique d'équipe. Émergence de nouveaux projets d'habitants.				
Modalités et critères d'évaluation	Nombre de nouveaux adhérents – Questionnaires – Entretiens - Enquête de satisfaction Discussions informelles - Participation à des réunions partenaires				

Transversalité des actions

Missions CNAF

Accueil et écoute <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---	--

Missions départementales

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>
---	---

Missions municipales

Programme de réussite éducative PRE <input checked="" type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input checked="" type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	---

Politique de la Ville

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input checked="" type="checkbox"/>	Jeunesse J <input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---	---

B. Les activités culturelles

AXES	A <input type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Accueillir les habitants du quartier Favoriser la mixité sociale Favoriser et soutenir la prise d'initiative Créer ou recréer des liens intergénérationnels Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire Repérer les jeunes en manque de cadre Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Proposer des activités, des sorties, permettant à tous d'y participer Lutter contre toute forme de discrimination (âge, genre, origine) Permettre l'identification et l'appropriation du centre social Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants Sortir du quartier Mettre en place des actions et ou projets collectifs fédérateurs Sensibiliser à l'ouverture vers les autres cultures et pratiques</p>				
Descriptif de l'action	<p>Nous proposons deux sorties culturelles par mois, en règle générale une au cinéma (Atalante), une en partenariat avec la Scène Nationale pour notre public adulte. Ces sorties s'assimilent à des moyens de créer du lien, d'échanger sur des problématiques. Ce sont aussi des moments privilégiés lors desquels les adhérents se livrent plus facilement. Notre public « jeune » n'est pas non plus en reste avec une sortie cinéma par mois et une par vacances. Nous assistons à une représentation de la programmation de la Scène Nationale par périodes scolaires. Elles sont suivies d'une rencontre avec les artistes et le metteur en scène.</p>				
Fonctionnement	<p>En amont nous instaurons des moments d'échanges pour évoquer les futures sorties. Les ateliers adultes, les « café parents » sont aussi propices à l'expression des envies de nos adhérents. Pour ce qui est du public jeune, là aussi nous sommes dans la co-construction, mais en plus nous sommes dans la réalisation d'action d'autofinancement que nous appelons « chantiers » (bois, peinture, services...). Les actions d'autofinancement permettent de couvrir une partie du coût de la sortie. Dans un désir de soutenir les associations culturelles et artistiques du quartier, l'ESCM met à disposition des musiciens amateurs une salle de répétition équipée (14 créneaux hebdomadaires).</p>				
Moyens humains	L'équipe de l'ESCM, bénévoles et intervenants extérieurs.				
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM)				
Partenaires	Scène Nationale, Atalante, Services communaux				
Effets attendus	Une ouverture à toutes les pratiques culturelles pour tous les publics. L'émergence de projets (ex : MASK 3.0), de séjours (Avignon) à la demande des jeunes.				
Modalités et critères d'évaluation	<p>Nombre de nouveaux adhérents / Nombre de nouveaux créneaux d'activités Nombre de nouvelles activités, sorties et séjours Taux de participations / Questionnaires / Enquête de satisfaction Discussions informelles</p>				

Transversalité des actions				
Missions CNAF				
Accueil et écoute <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input type="checkbox"/>
Missions départementales		Missions municipales		
Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de réussite éducative PRE <input checked="" type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>
Politique de la Ville				
Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input checked="" type="checkbox"/>	Jeunesse J <input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input type="checkbox"/>

C. Les activités sportives

AXES	A <input type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Accueillir les habitants du quartier Répondre aux besoins de la population du territoire Favoriser la mixité sociale Créer ou recréer des liens intergénérationnels Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire Repérer les jeunes en manque de cadre Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Lutter contre toute forme de discrimination (âge, genre, origine) Permettre l'identification et l'appropriation du centre social Modifier les formes d'accueil, d'écoute et de soutien Identifier les ressources du territoire pour bien aiguiller les habitants Créer des liens entre les adhérents et les associations Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants Sortir du quartier Cultiver la tolérance Collaborer régulièrement avec nos partenaires locaux Assurer notre rôle d'observatoire du territoire</p>				
Descriptif de l'action	<p>Le sport est ici un support de cohésion mais aussi un moyen de sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique pour lutter contre l'obésité, la mal nutrition et la sédentarité. Ces activités sont aussi un lieu de mixité, d'apprentissage du respect et de valorisation du dépassement de soi. L'activité est aussi un support pour la transmission des valeurs de notre centre social.</p>				
Fonctionnement	<p>Une programmation des activités sportives est proposée d'octobre à juin pour tous les secteurs, après concertation avec les adhérents. Ces ateliers sont menés soit par un membre de l'ESCM ou bien par des intervenants extérieurs. Nous y retrouvons de la marche sportive, la randonnée, du circuit training, du pilates ou encore de la gym volontaire pour le public adulte. Ces ateliers réunissent une vingtaine d'adhérents. De nombreuses animations sportives se déroulent durant les temps de vacances scolaires pour pré-ados et ados (foot, skate, hip-hop, trampoline...) ainsi que dans le cadre du CLAS.</p>				
Moyens techniques	Locaux ESCM, équipements sportifs municipaux.				
Moyens humains	Équipe de l'ESCM, éducateurs sportifs de la Ville de Bayonne, partenaires associatifs et prestataires de services.				
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM)				
Partenaires	Service vie sportive Ville de Bayonne, ASB, COB, AZKAR, UFOLEP				
Effets attendus	<p>La reconquête de notre public après les années pandémiques, la sensibilisation aux bienfaits et aux valeurs véhiculées par le sport, la lutte contre la sédentarité... sont au cœur de notre démarche. Nous nous voulons aussi être une passerelle entre les associations sportives et les jeunes du quartier.</p>				
Modalités	Nombre de nouveaux adhérents				

et critères d'évaluation	Nombre de nouveaux créneaux d'activités Nombre de nouvelles activités, sorties et séjours. Taux de participations. Questionnaires Enquête de satisfaction Discussions informelles
---------------------------------	--

Transversalité des actions				
Missions CNAF				
Accueil et écoute <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input type="checkbox"/>
Missions départementales		Missions municipales		
Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de réussite éducative PRE <input type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input checked="" type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>
Politique de la Ville				
Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input checked="" type="checkbox"/>	Jeunesse J <input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input type="checkbox"/>

D. Le F.L.E.

AXES	A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
Objectifs généraux	Proposer des actions inclusives et solidaires Favoriser la mixité sociale Accueillir les habitants du quartier Répondre aux besoins de la population du territoire				
Objectifs opérationnels	Proposer des services favorisant l'intégration Favoriser la mixité sociale Aider à l'insertion sociale et professionnelle du public allophone Favoriser la mise en place d'espaces d'expression, d'espaces participatifs				
Descriptif de l'action	Accompagner le public allophone (34 nationalités) dans l'apprentissage de la langue française afin de favoriser l'intégration sociale et locale. Nous proposons des cours adaptés aux niveaux des apprenants. Nous créons des temps informels de discussions et d'échanges permettant de lier des relations amicales entre participants et de réinvestir les acquis dans la vie quotidienne. Dans toutes nos actions, ou cours, nous tentons de renforcer l'estime de soi grâce aux échanges de savoir-faire et de valoriser les pratiques culturelles de chacun pour améliorer le vivre ensemble et renforcer la solidarité.				
Fonctionnement	L'action débute mi-septembre et se termine fin juin, uniquement durant les périodes scolaires. Les apprenants bénéficient de trois cours de 2h pour le niveau débutant, deux cours de 2h pour le niveau intermédiaire et un cours de 2h pour le niveau avancé. Les niveaux sont basés sur le cadre européen de référence pour les langues : CECRL et varient de A1 à B2. Les ateliers se déroulent en journée et sont collectifs. - 1 sortie à la demande par mois - 1 activité découverte (sportive, culturelle, locale..) par trimestre - 1 atelier cuisine du monde par trimestre				
Moyens pédagogiques et techniques	Méthode et matériel pédagogique conçus par la formatrice selon le CECR. Apprentissage actif et orienté sur le travail des quatre compétences. Immersion linguistique / expériences ludiques / grammaire inductive Locaux de l'ESCM et matériels multimédia				
Moyens humains	1 formatrice FLE				
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM), GIPDSU, Cité éducative				
Partenaires	Écoles et collège du quartier, PRE, mission locale, SDSEI				
Effets attendus	Favoriser l'épanouissement personnel. Acquisition de l'autonomie et des compétences linguistiques. Participation citoyenne de ce public.				
Modalités et critères d'évaluation	Nombre de participants / présence / taux de roulement / cause d'abandon Quartier d'origine du public Intégration dans d'autres secteurs d'activité Recueil de l'avis des adhérents Discussions informelles				

Transversalité des actions

Missions CNAF

Accueil et écoute <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---	--

Missions départementales

Prévention P <input type="checkbox"/>	Animation globale AG <input type="checkbox"/>
--	--

Missions municipales

Programme de réussite éducative PRE <input checked="" type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---

Politique de la Ville

Prévention P <input type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input checked="" type="checkbox"/>	Jeunesse J <input type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input type="checkbox"/>
--	--	--	---	--

E. L'accompagnement au numérique

AXES	A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Accueillir les habitants du quartier Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité Répondre aux besoins de la population du territoire Favoriser la mixité sociale Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire Repérer les jeunes en manque de cadre Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Mettre en place et développer de nouvelles formes d'accueil de soutien et d'écoute Accueillir écouter informer orienter les habitants et les usagers Aider à l'insertion sociale et professionnelle Lutter contre toute forme de discrimination entre parenthèses âge genre origine Permettre de identification et l'appropriation du centre social</p>				
Descriptif de l'action	<p>Accompagner le public dans les démarches numériques quotidiennes. Rendre possible l'égalité des usagers face au numérique. Favoriser l'inclusion numérique permettant de lutter contre l'illectronisme Proposer des actions de prévention sur la place des écrans et du numérique dans les familles. Encourager et impulser les pratiques numériques innovantes des jeunes Proposer des ateliers numériques correspondants aux nouvelles pratiques, responsables et alternatifs. Le numérique au service de la scolarité (CLAS Aide aux devoirs)</p>				
Fonctionnement	<p>Nous proposons au public un programme d'activité trimestriel du réseau cyber base de Bayonne. Les adhérents peuvent avec la même adhésion assister aux ateliers dans trois espaces informatiques. Au programme, des ateliers ciblés pour un public débutant et initié permettant l'apprentissage de savoirs sur différents thèmes. Tous les après-midis, de 14h à 16h, la cyber base est en accès libre. Nos adhérents des différents secteurs et habitants du quartier peuvent ainsi bénéficier d'un équipement performant et d'une aide. Les vendredis après-midi sont dédiés aux sollicitations individuelles afin de répondre à différentes demandes.</p>				
Moyens techniques	<p>Locaux de l'ESCM, 10 ordinateurs, wifi, scanner, imprimante laser, une connexion internet Fibre Optique</p>				
Moyens humains	<p>1 animateur multimédia</p>				
Moyens financiers	<p>Ville de Bayonne – Budget Escm</p>				
Partenaires	<p>Ecoles et Collèges du Quartier / La coordinatrice du PRE Les volontaires du service civique / Le CSW Le réseau cyber base Bayonne Les associations et partenaires institutionnels du territoire</p>				
Effets attendus	<p>Autonomie face aux démarches administratives et numériques Faciliter l'accès aux droits aux institutions et aux services publics via l'outil numérique L'impact de l'accompagnement sur l'évolution ou non de la situation de la personne Permettre aux familles de mieux vivre avec les écrans Valoriser les pratiques créatives des jeunes Vivre dans un monde numérique en évolution exponentielle Accès à un outil numérique éducatif de qualité</p>				

Modalités et critères d'évaluation	Recueil de l'avis des adhérents (questionnaires et entretiens) Discussions informelles Nombre de personnes reçues Evolution de l'apprentissage des élèves Nombre d'ateliers Nombre d'intervention de prévention Nombre de personnes nouvellement inscrite au centre social
---	--

Transversalité des actions				
Missions CNAF				
Accueil et écoute ☒	Vocation sociale globale ☒	Vocation familiale et intergénérationnelle ☒	Animation vie sociale ☒	Interventions concertées et novatrices ☒
Missions départementales		Missions municipales		
Prévention P ☒	Animation globale AG ☒	Programme de réussite éducative PRE ☒	Atelier santé Ville ASV ☒	Projet éducatif global PEG ☒
Politique de la Ville				
Prévention P ☒	Réussite éducative RE ☒	Jeunesse J ☒	Lutte contre la discrimination LCD ☒	Conseil citoyen CC ☒

F. Le partenariat

AXES	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Favoriser la mixité sociale Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire Promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire</p>				
Objectifs opérationnels	<p>En direction du public : Permettre l'identification et l'appropriation du centre social Travailler sur une « appellation » nouvelle et un logo Élaborer des documents et des supports de communication Écouter, informer et orienter les usagers Aider à l'insertion sociale et professionnelle Mener des actions sur l'ensemble de notre zone d'influence (seul ou en partenariat)</p> <p>En direction de nos partenaires : Être le relais de l'information portée par la collectivité Mettre en place des actions et ou projets collectifs fédérateur Parfaire notre connaissance des acteurs du quartier Collaborer régulièrement avec nos partenaires locaux Assurer la coordination entre les différents intervenants sur le quartier Assurer notre rôle d'observatoire du territoire</p>				
Descriptif de l'action	<p>En tant que centre social municipal nous souhaitons être le relais de tous les acteurs (associations et institutions) présents sur notre territoire. Nous sommes au soutien de nombreuses associations qui sont domiciliées chez nous. Nous proposons une aide logistique (salles, cyberbase, espace de répétition musicale...), l'équipe est aussi au soutien de ces associations (démarches administratives, formation au numérique...).</p> <p>L'ESCM est un véritable lieu de ressources pour chacune d'elle. Nous participons aussi aux différentes instances de concertations présentes sur notre territoire (PRE, ASV, prévention spécialisée...) afin de participer à l'émergence de solutions face aux différentes problématiques rencontrées sur le quartier.</p>				
Fonctionnement	<p>Nous allons régulièrement à la rencontre des acteurs présents sur notre territoire pour nous tenir informés de leurs actualités mais aussi des problèmes rencontrés. Nous intervenons au sein du Collège A. Camus au travers de l'action FLS, nous accueillons aussi leurs élèves dans le cadre du module « élève exclu », pour la journée intégration des 6ème...</p> <p>Nous intervenons régulièrement auprès des enfants et des familles sur la problématique des écrans (prévention et sensibilisation) au sein même des établissements scolaires. Plusieurs associations interviennent dans le cadre du CLAS (ASB, Azkar, COB, Libre plume...).</p> <p>Nous sommes membres du CTS du PRE et notre CESF participe à de nombreuses actions avec l'ASV. Nous avons participé à la création du « café des partenaires ». Nous sommes membres du « Zupercollectifs » (fête du quartier et animations diverses).</p>				
Moyens techniques	Les locaux du centre social				
Moyens humains	Toute l'équipe.				
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM)- CAF64 – CD64				

Partenaires	Éducation Nationale, associations du quartier, SDSEI...
Effets attendus	L'ESCM est régulièrement sollicité par tous les acteurs du quartier pour sa connaissance et son expertise en matière d'animation globale, de prévention et de veille sociale. Les habitants y trouvent un lieu de ressources et d'aide. La coordination sur les différents évènements devient un principe partagé par tout le monde.
Modalités et critères d'évaluation	Nombre d'associations hébergées Nombre de sollicitations (associations ou institutions) Nombre d'actions partenariales / Nombre d'actions co-construites Nombre de « café partenaires » / Nombre de bénévoles

Transversalité des actions

Missions CNAF

Accueil et écoute <input type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---	--

Missions départementales

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>	Missions municipales		
		Programme de réussite éducative PRE <input checked="" type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input checked="" type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>

Politique de la Ville

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input checked="" type="checkbox"/>	Jeunesse J <input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	---	---	---

G. L'ESCM et ses adhérents au centre d'un quartier, d'une ville

AXES	A <input type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input checked="" type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Accueillir les habitants du quartier Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité Répondre aux besoins de la population du territoire Proposer une action en faveur des solidarités sur le territoire Favoriser et soutenir la prise d'initiative Créer ou recréer des liens intergénérationnels Favoriser la mixité sociale Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Proposer des services favorisant l'intégration Lutter contre toute forme de discrimination (âge, genre, origine) Lutter contre la précarisation économique Créer des liens entre jeunes et associations Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants Sortir du quartier Rassembler un territoire scindé en trois Assurer notre rôle d'observatoire du territoire</p>				
Descriptif de l'action	<p>Nos adhérents, qui sont en très grande majorité habitants du quartier, ont du mal à sortir de leur territoire. Tout en continuant nos actions et notre rôle d'information sur l'actualité de ce dernier, nous avons la volonté d'aider notre public à mieux connaître notre ville au travers des animations proposées mais aussi de sa culture et son patrimoine. Pour cela nous nous devons de collaborer avec les services municipaux (patrimoine, animation...) afin de nous saisir de leurs actualités mais aussi de participer à la création de nouvelles actions en direction des habitants de notre quartier.</p>				
Fonctionnement	<p>Nous allons assurer notre mission d'information en étant le relais des animations proposées sur Bayonne par nos services mais aussi par les associations. Cette programmation sera relayée par toute l'équipe mais aussi affichée au sein de l'accueil. Nous allons proposer à nos différents groupes de participer aux événements phares de notre ville (Fêtes de Bayonne, Festival Point de Vue, Foire aux Jambons, Carnaval, Journées du chocolat, animations de fin d'année...).</p> <p>Un partenariat va être créé avec les différents acteurs de la culture et du patrimoine afin de découvrir en groupe une fois par mois les richesses de notre cité (musées, DIDAM, monuments architecturaux...).</p>				
Moyens humains	L'équipe de l'ESCM				
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM)				
Partenaires	Les services de la Ville de Bayonne. Les associations bayonnaises.				
Effets attendus	Émergence d'un sentiment collectif d'appartenance à la ville de Bayonne. Les habitants du quartier se saisissent des événements dans leurs pratiques privées. Ils étendent leur rayon de participation. La ville est vécue dans son ensemble et non plus à la seule échelle du quartier.				
Modalités et critères d'évaluation	<p>Nombre de nouveaux adhérents / Nombre de nouveaux créneaux d'activités Nombre de nouvelles activités et sorties / Taux de participation Questionnaires / Enquête de satisfaction / Discussions informelles</p>				

Transversalité des actions				
Missions CNAF				
Accueil et écoute ☒	Vocation sociale globale ☒	Vocation familiale et intergénérationnelle ☒	Animation vie sociale ☒	Interventions concertées et novatrices ☒
Missions départementales		Missions municipales		
Prévention P ☒	Animation globale AG ☒	Programme de réussite éducative PRE ☒	Atelier santé Ville ASV ☐	Projet éducatif global PEG ☒
Politique de la Ville				
Prévention P ☒	Réussite éducative RE ☒	Jeunesse J ☒	Lutte contre la discrimination LCD ☒	Conseil citoyen CC ☒

H. L'ESCM hors les murs

AXES	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input checked="" type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité Répondre aux besoins de la population du territoire Proposer une action en faveur des solidarités sur le territoire Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire Promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire Repérer les jeunes en manque de cadre Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Aider à l'insertion sociale et professionnelle Permettre l'identification et l'appropriation du centre social Identifier les ressources du territoire pour bien aiguiller les habitants Créer des liens entre jeunes et associations Faire connaître nos valeurs aux partenaires Être le relais de l'information portée par la collectivité Mettre en place des actions et ou projets collectifs fédérateur Mener des actions sur l'ensemble de notre zone d'influence (seul ou en partenariat) Collaborer régulièrement avec nos partenaires locaux Assurer la coordination entre les différents intervenants sur le quartier Assurer notre rôle d'observatoire du territoire</p>				
Descriptif de l'action	<p>Fort d'une équipe de professionnels compétents et avides de répondre à l'ensemble de leurs missions, l'ESCM exporte son savoir-faire chez ses partenaires. Des actions seront menées seules ou en partenariat, sur l'ensemble de notre territoire. Les établissements scolaires, les locaux de nos partenaires, la maison des habitants (3BIS) seront des lieux d'accueil afin d'étendre notre zone d'influence.</p>				
Fonctionnement	<p>Notre professeur de FLE intervient une fois par semaine au sein du collège A. Camus dans le cadre de l'intégration par le français. Notre animateur numérique intervient quand lui au sein des écoles du primaire et à l'espace parents du collège sur la thématique des écrans (prévention, sensibilisation). Notre CESF organisera un « café parents » par mois au 3BIS avec ouverture de l'espace à des personnes non adhérentes à l'ESCM. Notre animateur jeunesse développera ponctuellement des actions en faveur de la jeunesse au 3BIS. Nous souhaitons aussi proposer régulièrement des animations durant les vacances. La première a eu lieu pour les vacances de Toussaint (Boum d'Halloween). Les « cafés partenaires » seront aussi concernés puisque nous avons déjà sondé des participants pour qu'ils accueillent se moment.</p>				
Moyens techniques	<p>Les locaux de nos partenaires et la maison des habitants (3BIS).</p>				
Moyens humains	<p>L'équipe de l'ESCM.</p>				
Moyens financiers	<p>Ville de Bayonne (budget ESCM)</p>				
Partenaires	<p>Tous nos partenaires</p>				
Effets attendus	<p>Nouvelle dynamique partenariale. Les associations et institutions du territoire viennent nous solliciter pour des interventions ou projets car ils ont connaissance de notre savoir-faire et savoir être.</p>				

Modalités et critères d'évaluation	Nombre de nouveaux adhérents Nombre de nouveaux créneaux d'activités Nombre de projets partenariaux Questionnaires et enquêtes
---	---

Transversalité des actions

Missions CNAF

Accueil et écoute <input type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input checked="" type="checkbox"/>
--	--	--	---	--

Missions départementales

Missions municipales

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de réussite éducative PRE <input type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	--

Politique de la Ville

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input type="checkbox"/>	Jeunesse J <input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	--

I. Les familles

AXES	A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input checked="" type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Accueillir les habitants du quartier Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité Répondre aux besoins de la population du territoire Proposer une action en faveur des solidarités sur le territoire Favoriser la mixité sociale Favoriser et soutenir la prise d'initiative Créer ou recréer des liens intergénérationnels Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire Repérer les jeunes en manque de cadre Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Renforcer la fonction parentale Proposer des ateliers sur la parentalité, l'éducation Proposer des services favorisant l'intégration Proposer des temps de débat qui garantiront la citoyenneté Favoriser la mixité sociale Lutter contre la précarisation économique Maintenir un axe transversal partagé par tous les secteurs Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants Mettre en place des actions et ou projets collectifs fédérateurs Assurer notre rôle d'observatoire du territoire</p>				
Descriptif de l'action	<p>Nous souhaitons accompagner les familles en agissant sur les problématiques qu'elles rencontrent, en développant des actions collectives qui contribuent à l'épanouissement et au renforcement de la cohésion intrafamiliale. L'Animation Collective Famille s'inscrit dans une démarche transversale portée par tous les acteurs du Centre Social qui sont en contact avec des parents. Notre projet s'adresse à l'ensemble des familles du territoire avec une attention toute particulière portée à celles qui connaissent des difficultés (chômage, logement, santé, éducation, scolarité...), et pour lesquelles notre projet développe des actions et services adaptés aux besoins. Enfin nous agissons en faveur de l'accès aux droits car beaucoup de familles du territoire en sont en partie privées, l'accès aux loisirs pour soi ou à vivre en famille, l'accès aux vacances, à la culture et ses pratiques, aux sports... mais aussi l'accès à un soutien, une aide dans leur rôle de parents ou face aux difficultés de la vie quotidienne.</p>				
Fonctionnement	<p>Des temps pour les familles sont prévus de manière régulière tout au long de l'année. Les cafés parents, une fois par semaine, permettent aux parents de venir échanger sur tout type de sujets (fonction parentale, besoin de répit, soutien entre parents,...). Il s'agit donc de temps d'échanges et de partages qui seront un appui pour le montage d'un projet destiné aux familles ou aux parents sans les enfants. Des temps en famille sont mis en place deux fois par mois. Ces temps peuvent être sous la forme d'ateliers, de sorties permettant ainsi de renforcer le lien parent/enfant mais aussi permettre la découverte de certains lieux, structures, associations amenant à l'autonomisation des familles. Ils sont mis en place suite à la demande des familles et peuvent être de différentes natures (cinéma, théâtre, atelier manuel, activité sportive ou de loisir). L'ensemble de ces actions sont collectives, selon la demande, des temps individuels sont organisés pour répondre au mieux aux besoins de la famille. Il s'agit d'un accompagnement sur des démarches ponctuelles avec orientation vers des structures qualifiées selon le besoin.</p>				

Moyens techniques	Les locaux du centre social
Moyens humains	L'équipe de l'ESCM, bénévoles, intervenants extérieurs.
Moyens financiers	Ville de Bayonne (budget ESCM), CAF, CD64, GIP-DSU
Partenaires	Associations et institutions présentes sur notre territoire.
Effets attendus	Fédérer les familles autour d'actions communes Les autonomiser dans leurs démarches Consolider le lien parent/enfant Rompre l'isolement de certaines familles Découverte et ouverture au monde Créer un espace de rencontres, de partages bienveillant et sans jugement Valoriser les compétences des parents et leurs prises d'initiatives
Modalités et critères d'évaluation	Nombre de nouveaux adhérents Nombre de nouveaux créneaux d'activités Nombre de nouvelles activités, sorties et séjours. Taux de participations. Questionnaires Enquête de satisfaction Discussions informelles

Transversalité des actions

Missions CNAF

Accueil et écoute <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input checked="" type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input checked="" type="checkbox"/>
---	--	--	---	--

Missions départementales

Prévention P <input type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de réussite éducative PRE <input checked="" type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input checked="" type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	--	---

Missions municipales

Politique de la Ville

Prévention P <input type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input type="checkbox"/>	Jeunesse J <input type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---	---

J. L'accueil jeunes

AXES	A <input checked="" type="checkbox"/>	B <input checked="" type="checkbox"/>	C <input checked="" type="checkbox"/>	D <input checked="" type="checkbox"/>	E <input type="checkbox"/>
Objectifs généraux	<p>Accueillir les habitants du quartier Favoriser la mixité sociale Repérer les jeunes en manque de cadre Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun Favoriser et soutenir la prise d'initiative Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu de ressources et de vie connu et reconnu sur le territoire Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire</p>				
Objectifs opérationnels	<p>Proposer des actions qui luttent contre toutes formes de discrimination (âge, genre, origine). Créer des liens entre jeunes et associations Accompagner les jeunes dans le développement de leur pouvoir d'agir Faire connaître nos valeurs aux adhérents Sortir du quartier Être le relais de l'information auprès des jeunes Mettre en place des actions et ou projets collectifs fédérateurs Mener des actions sur l'ensemble de notre zone d'influence (seul ou en partenariat) Favoriser la mise en place d'espaces d'expression, d'espaces participatifs Lutter contre la dégradation de la qualité des relations et l'exposition à la violence Assurer notre rôle d'observatoire du territoire</p>				
Descriptif de l'action	<p>L'accueil de loisirs 11-17 ans est une structure éducative fonctionnant toute l'année en proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des activités diversifiées et adaptées à l'âge des adolescents, - un lieu d'accueil, d'échange, de partage et de ressources, - une espace d'initiatives, de découvertes et d'expérimentations. <p>Les activités sont proposées sur la base d'un projet éducatif décliné par un projet pédagogique. L'équipe encadrante assure la mise en œuvre du projet tout en garantissant la sécurité des jeunes accueillis. Les jeunes y retrouvent la reconnaissance mais aussi un espace d'expression et d'affirmation.</p> <p>La quasi-totalité des activités ou actions ont été discutées et choisies lors du conseil de jeunes qui se doit être le porte-parole de la grande majorité de nos jeunes.</p> <p>Par ailleurs, la structure s'appuie sur le dispositif CLAS pour participer à l'accompagnement des jeunes dans leurs apprentissages et leurs développement : 5 collectifs sont ainsi déclarés pour le public de 6 à 15 ans (Elémentaire / Collège).</p>				
Fonctionnement	<p>Nous devons distinguer deux périodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * les lundis, mardis, jeudis et vendredis nous accueillons des jeunes entre 6 et 17 ans dans trois dispositifs bien distincts : le CLAS, l'aide aux devoirs et l'espace jeunes. * les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires nous accueillons les 12/17 ans. <p>Nous sommes dans une recherche permanente de co-construction.</p> <p>Les jeunes sont sollicités pour exprimer leurs attentes et envies afin qu'ils réalisent leurs projets.</p> <p>Nous menons avec eux de nombreuses actions d'autofinancement (chantiers, ateliers...) pour permettre à la très grande majorité d'entre eux de participer sans freins financiers, tout en découvrant de nouvelles pratiques.</p> <p>Au-delà de l'aspect loisirs, l'ESCM est un lieu d'écoute et de prévention. Grâce à un recueil de la parole nous tentons d'identifier de nouvelles problématiques sociétales afin d'y répondre en équipe ou bien de trouver des partenaires en capacité d'aider ou d'orienter nos jeunes.</p>				

Moyens techniques	Les locaux de l'ESCM et ceux d'EVAH le soir à partir de 17h.
Moyens humains	L'équipe de l'ESCM, 5 contractuels (PSL), 4 bénévoles, 4 services civiques, des intervenants extérieurs en fonction de la programmation.
Moyens financiers	Ville de Bayonne (bdget ESCM), GIP-DSU, CAF, CD64, partenaires ponctuels (HSA)
Partenaires	Éducation Nationale, associations du quartier, partenaires institutionnels, éducateurs spécialisés.
Effets attendus	Une augmentation de l'engagement des jeunes dans des projets collectifs ou individuels. L'impulsion d'expériences d'ouverture culturelle ou sportive. Préparation des jeunes à leur future vie au travers du développement de compétences transférables.
Modalités et critères d'évaluation	Nombre de nouveaux jeunes adhérents Nombre de nouveaux créneaux d'activités Nombre de nouvelles activités, sorties et séjours. Taux de participation Questionnaires Enquête de satisfaction Discussions informelles

Transversalité des actions

Missions CNAF

Accueil et écoute <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation sociale globale <input checked="" type="checkbox"/>	Vocation familiale et intergénérationnelle <input type="checkbox"/>	Animation vie sociale <input checked="" type="checkbox"/>	Interventions concertées et novatrices <input type="checkbox"/>
---	--	---	---	---

Missions départementales

Missions municipales

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Animation globale AG <input checked="" type="checkbox"/>	Programme de réussite éducative PRE <input type="checkbox"/>	Atelier santé Ville ASV <input type="checkbox"/>	Projet éducatif global PEG <input checked="" type="checkbox"/>
---	---	---	---	---

Politique de la Ville

Prévention P <input checked="" type="checkbox"/>	Réussite éducative RE <input type="checkbox"/>	Jeunesse J <input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre la discrimination LCD <input checked="" type="checkbox"/>	Conseil citoyen CC <input type="checkbox"/>
---	---	---	---	--

III. Un nouveau modèle de gouvernance

Cette démarche est née d'une volonté commune à tous les acteurs du centre social (élus, services, équipe, partenaires institutionnels) de voir évoluer notre mode de fonctionnement.

Il s'agit notamment de retrouver un suivi plus régulier des étapes, de nos actions entre deux périodes de renouvellement de notre agrément apportant ainsi de la visibilité sur l'action engagée à l'échelle du territoire.

Elle s'articule autour de 3 entités :

Groupes de travail	Comité technique de suivi	Comité de Pilotage
<p>➤ <u>Constitution :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipe de l'ESCM - un adhérent de chaque pôle - les partenaires - les services municipaux 	<p>➤ <u>Constitution :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les partenaires institutionnels (CAF et CD64) - l'équipe de l'ESCM - les services de la DEJE 	<p>➤ <u>Constitution :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les élus - les partenaires institutionnels (CAF et CD64) - les services de la Ville (DGA, Cheffe de service DEJE...) - les services de l'État (Éducation Nationale, Sous-Préfecture, SDSEI, SDJES...) - le GIP-DSU - la coordinatrice Cité Educative - un représentant des habitants - un représentant des associations du territoire
<p>➤ <u>Fréquence rencontres :</u> à la demande</p>	<p>➤ <u>Fréquence rencontres :</u> -> 2x/an</p>	<p>➤ <u>Fréquence rencontre :</u> -> 1x/an</p>
<p>➤ <u>Missions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des moments d'échanges, de concertation et de construction par thèmes : <ul style="list-style-type: none"> • Famille et parentalité • Accueil et écoute • Animation globale • Enfance / Jeunesse - Faire des propositions d'actions sur la base des évaluations, du contexte local et de l'environnement 	<p>➤ <u>Missions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les différentes parties prenantes - Proposer des méthodes de travail - Coordonner et suivre les actions - Organiser/animer les temps de réunion et les groupes de travail - Synthétiser les échanges des temps des réunions et des groupes de travail 	<p>➤ <u>Missions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le respect du cadre référentiel - Valider le plan d'actions - Proposer des pistes d'évolution et d'amélioration - Définir le niveau de participation et la méthodologie participative

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	
←—————→												
	★ CTS	<i>Groupes de travail</i>							★ CTS	★ COFIL		

IV. Le budget prévisionnel

Proposition budgétaire 2023 - ESCM Sainte Croix

Dépenses		Produits	
Nature	Proposé	Nature	Proposé
60622 - Carburants	300,00	7062 - Régie ESCM	11 000,00
60623 - Alimentation	6 300,00	74718 - GIP DSU	9 000,00
60632 - Fournitures de petit équipement	2 900,00	7473 - CD64 - Animation globale et prév. Collective	41 000,00
6068 - Autres matières et fournitures	1 100,00	7478 - CAF - Collectif familles	23 000,00
61351 - Matériel roulant	3 000,00	7478 - CAF - Fonds propres et pilotage	55 000,00
61358 - Autres	1 200,00	7478 - CAF - CLAS	8 500,00
6188 - Autres frais divers	28 800,00	7478 - CAF - fonctionnement	15 000,00
62261 - Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00		162 500,00
62268 - Autres honoraires, conseils	8 900,00	74 - Ville de Bayonne	242 000,00
6232 - Fêtes et cérémonies	2 500,00		242 000,00
6247 - Transports collectifs	5 500,00		
6262 - Frais de télécommunications	500,00		
6281 - Concours divers (cotisations)	1 800,00		
6283 - Frais de nettoyage des locaux	200,00		
	63 500,00		
6218 - Autre personnel extérieur	59 000,00		
	59 000,00		
63 - Impôts et taxes	84 000,00		
64 - Frais de personnel	198 000,00		
	282 000,00		
TOTAL	404 500,00	TOTAL	404 500,00

IV. Tableau de synthèse

A. L'arbre à objectifs

Enjeu 1 :
Accompagner les familles
en difficulté en
s'appuyant sur la richesse
du quartier

- Accueillir les habitants du quartier
- Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants
- Répondre aux besoins de la population du territoire
- Favoriser et soutenir la prise d'initiative
- Proposer des actions en faveur des solidarités sur le territoire
- Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire
- Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes
- Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun

Action 1 : L'accueil

Action 4 : Le français pour les étrangers

Action 5 : L'accompagnement au numérique

Action 9 : Les familles

Action 10 : L'accueil jeunes

Enjeu 2 :
Remobiliser et valoriser
la jeunesse

Accueillir les habitants du quartier

Créer ou recréer des liens intergénérationnels

Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire

Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu

Promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires

Repérer les jeunes en manque de cadre

Prévenir le décrochage scolaire et les conduites à risques des jeunes

Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun

Action 1 : L'accueil

Action 2 : Les activités culturelles

Action 3 : Les activités sportives

Action 4 : Le français pour les étrangers

Action 5 : L'accompagnement au numérique

Action 6 : Le partenariat

Action 7 : L'ESCM et ses adhérents au centre d'un quartier et de la ville

Action 10 : L'accueil jeunes

Enjeu 3 :
Développer et
promouvoir le « vivre
ensemble »

Favoriser la mixité sociale

Accueillir les habitants du quartier

Créer ou recréer des liens intergénérationnels

Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité

Proposer des actions en faveur des solidarités sur le territoire

Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire

Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu

Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun

Action 1 : L'accueil

Action 2 : Les activités culturelles

Action 3 : Les activités sportives

Action 4 : Le français pour les étrangers

Action 5 : L'accompagnement au numérique

Action 6 : Le partenariat

Action 7 : L'ESCM et ses adhérents au centre d'un quartier et de la ville

Action 8 : L'ESCM hors les murs

Action 9 : Les familles

Action 10 : L'accueil jeunes

Enjeu 4 :
Mieux communiquer
afin d'assurer une offre
cohérente sur le
quartier

Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants

Répondre aux besoins de la population du territoire

Favoriser et soutenir la prise d'initiative

Rechercher des formes évolutives d'accompagnement et de solidarité

Proposer des actions en faveur des solidarités sur le territoire

Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire

Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu

Promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires

Action 1 : L'accueil

Action 2 : Les activités culturelles

Action 3 : Les activités sportives

Action 4 : Le français pour les étrangers

Action 5 : L'accompagnement au numérique

Action 6 : Le partenariat

Action 7 : L'ESCM et ses adhérents au centre d'un quartier et de la ville

Action 8 : L'ESCM hors les murs

Action 9 : Les familles

Action 10 : L'accueil jeunes

Enjeu 5 :
Renforcer le partenariat
avec les acteurs locaux

Lutter contre l'exclusion et l'isolement des habitants

Répondre aux besoins de la population du territoire

Proposer des actions en faveur des solidarités sur le territoire

Soutenir, accompagner, travailler en partenariat et en réseau avec les différents acteurs du territoire

Renforcer l'image de l'ESCM comme un lieu ressources et de vie connu et reconnu

Promouvoir et partager le projet de la structure auprès des partenaires

Faciliter l'insertion des jeunes dans les dispositifs de droit commun

Action 1 : L'accueil

Action 2 : Les activités culturelles

Action 3 : Les activités sportives

Action 6 : Le partenariat

Action 8 : L'ESCM hors les murs

Action 9 : Les familles

Action 10 : L'accueil jeunes

B. Lien avec les missions d'un centre social

MISSIONS D'UN CENTRE SOCIAL	FICHES ACTION
Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou associations.	1-4-5-6-9-10
Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.	1-2-3-4-5-7-8-9-10
Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire.	1-4-5-9-10
Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles.	1-2-3-7-9-10
Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.	1-4-5-6-7-9

C. Transversalités des fiches actions

Synthèse des transversalités des fiches actions						
Les fiches actions	Transversalité de l'action par rapport aux enjeux du contrat de projet	Transversalité de l'action par rapport aux missions institutionnelles				
① L'accueil	A – B – C – D – E	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input checked="" type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input checked="" type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
② Les activités culturelles	B – C – D	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
③ Les activités sportives	B – C – D	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input type="checkbox"/> PRE <input checked="" type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
④ Le F.L.E	A – B – C – D	CD64 : <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
⑤ L'accompagnement au numérique	A – B – C – D	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input checked="" type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input checked="" type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
⑥ Le partenariat	C – D	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input checked="" type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input checked="" type="checkbox"/> CC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
⑦ L'ESCM et ses adhérents au centre d'un quartier, d'une ville	B – C – D – E	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input checked="" type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
⑧ L'ESCM hors les murs	C – D – E	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input type="checkbox"/> PRE <input type="checkbox"/> ASV <input type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input type="checkbox"/> CC	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
⑨ Les familles	A – C – D – E	CD64 : <input type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input checked="" type="checkbox"/> PRE <input checked="" type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> RE <input type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input checked="" type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
⑩ L'accueil jeunes	A – B – C – D	CD64 : <input checked="" type="checkbox"/> P <input checked="" type="checkbox"/> AG Ville : <input type="checkbox"/> PRE <input type="checkbox"/> ASV <input checked="" type="checkbox"/> PEG Politique Ville : <input checked="" type="checkbox"/> P <input type="checkbox"/> RE <input checked="" type="checkbox"/> J <input checked="" type="checkbox"/> LCD <input type="checkbox"/> CC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Action Sociale

Pour nous écrire : 10 Av. du Maréchal Foch
CS 70602
64106 BAYONNE Cedex

Suivi par : Nicolas COTTENYE au 05 59 98 56 18
Courriel : partenaires-as.caf64@caf.fr

Monsieur le Maire
Commune de Bayonne
Place de la Liberté

64100 BAYONNE

Bayonne, le 23 mars 2023

Objet : Conventions d'objectifs et de financement Prestation de Service et subvention complémentaire 2023 « Centre Social »

Monsieur le Président,

Lors de sa séance du 09 mars 2023, la Commission d'Action Sociale a examiné le nouveau contrat de projet De l'Espace Socioculturel Municipal, et a décidé de renouveler l'agrément :

**pour une durée de 4 ans,
soit du 01/01/2023 au 31/12/2026**



L'agrément ici délivré par la CAF des Pyrénées-Atlantiques, se matérialise à travers un reconventionnement pluriannuel, ouvrant droit au service d'une Prestation de service de base.

Localement et à titre exceptionnel, pour soutenir votre structure, il a été décidé que cette aide-socle soit renforcée par un complément financier.

Pour l'exercice 2023, le montant de cette aide locale est maintenu. Pour les années à venir, **cette aide complémentaire est susceptible d'être révisée** au regard des orientations stratégiques et des évolutions budgétaires qui seront définies dans la future Convention d'objectifs et de gestion 2023-2027, qui sera signée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales.

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joints deux exemplaires des conventions d'objectifs et de financement relatives à nos engagements réciproques en matière de prestation de service « Animation Collective Familles » et « Animation Globale et Coordination » et de subvention de fonctionnement sur nos fonds locaux.

Un exemplaire dûment signé de chaque convention doit parvenir, **obligatoirement par courrier** au service Action Sociale de la Caf des Pyrénées-Atlantiques, dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de ce courrier.

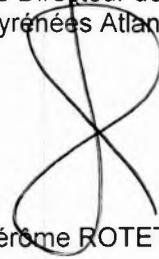
Contrat d'Engagement Républicain

Le gestionnaire s'engage en application du décret du 31 décembre 2021 (cf annexe) approuvant le Contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État, à avoir souscrit au Contrat d'engagement républicain et à respecter son contenu. Tout manquement observé à ce titre est de nature à justifier un retrait de tout ou partie de la subvention accordée.

Votre Gestionnaire Conseil référent se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

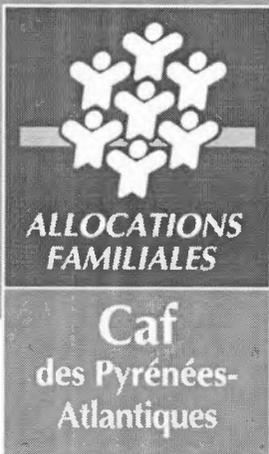
Le Directeur de la Caf des
Pyrénées Atlantiques,



Jérôme ROTETA



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Prestation de service
« Animation globale et coordination »
« Animation collective familles »

Année : **2023-2026**

Gestionnaire : **Commune de Bayonne**

Structure : **Animation Globale Coordination et Animation Collective Familles**

Code pièces – Famille / Type : monter convention /convention

Les conditions ci-dessous de la subvention dite prestation de service « Animation globale et coordination » et de la prestation de service « Animation collective famille » *le cas échéant* constituent la présente convention.

Entre :

La Commune de Bayonne, dont le siège est situé Place de la Liberté – 64100 BAYONNE, représentée par Jean-René ETCHEGARAY, en qualité de Maire,

Ci-après désigné « le gestionnaire ».

Et :

La Caisse d'allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques, dont le siège social est situé 10 avenue du Maréchal Foch – CS 70602 – 64106 BAYONNE CEDEX et dont le siège administratif est situé 5, rue Louis Barthou – 64000 PAU, représentée par Jérôme ROTETA, Directeur,

Ci-après désignée « la Caf ».

Préambule

Les finalités de la politique d'action sociale familiale des Caisses d'allocations familiales

Par leur action sociale, les Caisses d'Allocations familiales contribuent au renforcement des liens familiaux, à l'amélioration de la qualité de vie des familles et de leur environnement social, au développement et à l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, au soutien à l'autonomie du jeune adulte, à la prévention des exclusions, au maintien des liens familiaux.

Au travers de diagnostics partagés, les Caisses d'Allocations familiales prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires. Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes, notamment au travers d'une politique facilitant leur accès.

Les actions soutenues par les Caf visent à :

- Renforcer le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles et de tous les territoires ;
- Contribuer à la structuration d'une offre « enfance et jeunesse » adaptée aux besoins des familles ;

- Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires.

Article 1- L'objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « Animation globale et coordination » pour le **Centre Socio Culturel Municipal** et le cas échéant de la prestation de service « Animation collective familles ».

1.1 - Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service « Animation globale et coordination »

L'« Animation globale et coordination » est une fonction constitutive d'un centre social ; celui-ci doit répondre aux finalités et missions décrites ci-dessous pour percevoir la subvention dite prestation de service Centre social « Animation globale et coordination ».

Le centre social poursuit trois finalités de façon concomitante :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Le centre social assure :

⇒ Des missions générales :

- Lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité ;
- Lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

⇒ Des missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Le projet « animation globale et coordination » doit obligatoirement être porté par un directeur qualifié qui consacre au moins un équivalent temps plein à cette fonction, sauf dans des contextes spécifiques.

1.2 - Les objectifs poursuivis par la subvention dite prestation de service Centre social « Animation collective familles »

Le projet « familles » intégré au projet d'animation globale du centre social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Pour bénéficier de la prestation de service « Animation collective familles », le projet « familles » doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Le projet familles doit obligatoirement être porté par un « référent familles » qualifié qui consacre au moins un mi-temps à cette fonction.

Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles. Il lui revient également de repérer et/ou de construire le « fil conducteur » à travers l'ensemble des actions « familles » conduites par le centre social.

Cette fonction ne peut être exercée par le responsable du centre social.

Article 2 - L'éligibilité à la subvention

2.1- L'éligibilité à la Ps « Animation globale et coordination »

Pour pouvoir bénéficier d'un financement de la branche famille au titre de la Ps « Animation globale coordination », le projet social doit répondre aux différentes missions et critères tel que défini par la Cnaf et traduire concrètement les finalités et les missions de la structure dans un plan d'action. Il est impérativement établi dans le cadre d'une démarche participative associant les bénévoles et les habitants usagers. Il est construit en associant les principaux partenaires financeurs.

2.2- L'éligibilité à la Ps « Animation collective familles »

La possibilité d'attribuer la prestation de service « Animation collective familles » doit être en adéquation avec les besoins des familles. Ainsi, une phase de diagnostic est nécessaire à l'identification des besoins des territoires. Le projet d'animation collective familles est un projet spécifique mais intégré au projet global.

Article 3 - Les modalités de la subvention dite prestation de service « Animation globale et coordination » et de la subvention dite prestation de service « Animation collective familles »

3.1 – Les modalités de calcul de la Ps Agc

La Caf verse une prestation de service selon les modalités de calcul détaillées dans la formule ci-après :

Montant de la prestation de service = [(Total annuel des dépenses de pilotage + Quote part de logistique*) x 40%] dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la Cnaf

*la quote part de logistique est fixée par la Cnaf

3.2 – Les modalités de calcul de la Ps Acf

La Caf verse une prestation de service (Ps), selon la formule de calcul formule ci-après :

Montant de la prestation de service = [(charges salariales du référent familles + quote part de logistique*) x 60%] dans la limite d'un plafond fixé annuellement par la Cnaf

Un centre social ne peut être bénéficiaire que d'une seule prestation complémentaire Centre social « Animation collective familles »

**la quote part de logistique du projet familles correspond à un pourcentage des charges salariales fixé par la Cnaf.*

3.3 – Le versement de la Ps « Agc » et/ou « Acf »

Le paiement par la Caf est effectué en fonction des pièces justificatives détaillées dans l'article 5 et suivants de la présente convention, produites au plus tard **le 31 mars** de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné.

En tout état de cause, l'absence de fourniture de justificatifs au **30 juin** peut entraîner la récupération des montants versés et le non-versement du solde. Après le 31 décembre de l'année qui suit l'année du droit (N) examiné aucun versement ne pourra être effectué au titre de N.

Le versement de la subvention dite prestation de service « Animation globale et coordination » (Agc) et le cas échéant de la subvention dite prestation de service « Animation collective familles » (Acf) est effectué sous réserve des disponibilités de crédits et de la production des justificatifs précisés à l'article 5.

Concernant le versement d'acompte relatifs à la **Ps Agc**, la Caf versera :

- *un 1^{er} acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles, avant la transmission des données définitives de N-1;*
- *un 2^{ème} acompte de sorte que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel, après la transmission des données définitives de N-1.*

Concernant le versement d'acompte relatifs à la **Ps Acf**, la Caf versera :

- *un 1^{er} acompte de 40% du montant du droit prévisionnel N à la transmission des données prévisionnelles, avant la transmission des données définitives de N-1;*
- *un 2^{ème} acompte de sorte que la somme des acomptes versés en N ne dépasse pas 70% du droit prévisionnel, après la transmission des données définitives de N-1.*

Article 4 - Les engagements du gestionnaire

4.1 - Au regard de l'activité globale de l'équipement

Le gestionnaire met en œuvre un projet social de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.

Il s'engage à proposer des actions ouvertes à tous les publics, en respectant un principe d'égalité d'accès et un principe de non-discrimination.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans :

- Le règlement intérieur ou de fonctionnement de l'équipement ;
- L'activité de l'équipement (installation, organisation, fonctionnement, gestion, axes d'intervention) ;
- Les mouvements de personnel en charge de la fonction pilotage ;

- Toute absence de directeur(rice) (pour décision de suspension ou proratisation de la Prestation de service) ;
- Les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

4.2 - Au regard de l'activité « familles »

Le gestionnaire met en œuvre un projet familles de qualité, avec un personnel qualifié.

Il s'engage à proposer des actions ouvertes à toutes les familles en respectant un principe d'égalité d'accès et un principe de non-discrimination.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans :

- Les mouvements de personnel concernant le « référent familles » ;
- Toute absence de référent(e) familles (pour décision de suspension ou proratisation de la Prestation de service) ;
- Les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

4.3 - Au regard du public

Le gestionnaire s'engage sur les éléments suivants :

- Une ouverture et un accès à tous visant à favoriser la mixité sociale, la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales ;
- Une accessibilité financière pour toutes les familles ;
- Une implantation territoriale des structures en adéquation avec les besoins locaux ;
- La production d'un projet social obligatoire prenant en compte la place des habitants ;
- La mise en place d'actions diversifiées répondant aux besoins des familles et des habitants.

Le gestionnaire est conscient de la nécessité d'une certaine neutralité pour le fonctionnement de son équipement, et en conséquence, il s'engage à ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire.

De plus, le gestionnaire s'engage à respecter « La Charte de la Laïcité de la branche Famille avec ses partenaires », adoptée par le Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Allocations Familiales le 1er Septembre 2015 et intégrée à la présente convention.

4.4 - Au regard de l'observatoire de l'animation de la vie sociale (Sénacs)

Le gestionnaire s'engage annuellement à contribuer à l'observatoire national des structures de l'animation de la vie sociale par la production de données permettant le suivi des indicateurs nationaux.

4.5 - Au regard de la communication

Le gestionnaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf sur le lieu principal de réalisation du service, dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications, affiches, (y compris site Internet et réseaux sociaux dédiés) visant le service couvert par la présente convention.

4.6 - Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- D'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service, d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public ;
- De droit du travail ;
- De règlement des cotisations Urssaf, d'assurances, de recours à un commissaire aux comptes ;
- De procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, etc.

Il s'engage à informer la Caf de tout changement apporté dans les statuts (*ne concerne pas les collectivités territoriales*).

Article 5 - Les pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, les pièces justificatives détaillées à ce présent article, dont il est garant de la qualité et de la sincérité. Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de courriels, de fichiers électroniques, sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à conserver l'ensemble des pièces comptables, financières et administratives pendant la durée légale de leur conservation, pendant laquelle ces pièces peuvent

être sollicitées par la Caisse d'allocations familiales et à les mettre à disposition en cas de contrôle sur place.

Certaines de ces pièces justificatives comportent des données à caractère personnel relatives à des personnels du gestionnaire (diplôme, contrat de travail, attestation de formation, bulletins de salaire, etc.). Le gestionnaire assure la bonne information des personnes concernées au titre du Règlement général de protection des données. Le droit d'accès prévu par l'article 15 du Rgpd s'exerce par courrier postal signé, accompagné d'une preuve d'identité, au Directeur de la Caf avec laquelle la convention a été signée de la communication de ces données personnelles à la Caf.

Le versement de la subvention « Animation globale et coordination » (Agc) et le cas échéant de la subvention « Animation collective familles » (Acf) s'effectue sur la production des pièces justificatives selon les dispositions précisées ci- après.

5.1 - Les pièces justificatives relatives au gestionnaire et nécessaires à la signature de la convention

Associations – Mutuelles- Comité social et économique

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture. - Pour les Cse : procès-verbal des dernières élections constitutives - Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	- Statuts datés et signés	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, BIC IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
Capacité du contractant	- Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau	Liste datée des membres du conseil d'administration et du bureau
Pérennité	- Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si existence en N-1)	

**Collectivités territoriales –
 Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)**

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	- Arrêté préfectoral portant création d'un EPCI et détaillant le champ de compétence - Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement de situation
Vocation	- Statuts pour les établissements publics de coopération intercommunale (détaillant les champs de compétence)	
Destinataire du paiement	- Relevé d'identité bancaire, postal, Iban	

Entreprises – groupements d'entreprises

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Existence légale	Extrait K bis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois	Extrait K bis du registre du commerce délivré par le greffier du Tribunal de commerce, datant de moins de 3 mois
Destinataire du paiement	Numéro SIREN / SIRET	Attestation de non-changement
	Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide, ou du bénéficiaire de la cession de créance (loi Dailly).	
Pérennité	Compte de résultat et bilan (ou éléments de bilan) relatifs à l'année précédant la demande (si l'entreprise existait en N-1) dédié à l'activité	

5.2 - L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention pour la subvention « Animation globale et coordination »

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Qualité du projet	Le projet social (intégrant les axes prioritaires et les objectifs généraux déclinés en actions)	Le projet social (intégrant les axes prioritaires et les objectifs généraux, ainsi que le programme prévisionnel d'actions)
Personnel	Organigramme prévisionnel du personnel précisant, les qualifications, le temps de travail des personnes intervenant dans la structure pour la mise en œuvre du projet social	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les qualifications, le temps de travail des personnes intervenant dans la structure pour la mise en œuvre du projet social
Éléments financiers	Budget prévisionnel global du projet social de la première année de la convention et budget prévisionnel de la fonction pilotage identifiant les comptes retenus au niveau national	Budget prévisionnel du projet social de la première année de la convention et budget prévisionnel de la fonction pilotage identifiant les comptes retenus au niveau national

Les pièces justificatives relatives au projet social nécessaire en cas de changement

Il est de la responsabilité du gestionnaire de transmettre à la Caf les pièces justificatives ci-dessous énumérées dès lors qu'il y a un changement ou une modification :

- Un courrier validé par le Conseil d'administration de la structure ou son représentant légal organisant la fonction de pilotage en cas d'absence du directeur.
- Le ou les diplômes et/ou une attestation de qualification du directeur du centre social.

5.3 - Les pièces justificatives relatives aux gestionnaires nécessaires au paiement de la Ps Agc

Nature de l'élément justifié	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement du droit définitif
Éléments financiers	Budget prévisionnel N du projet social et budget prévisionnel N de la fonction pilotage identifiant les comptes retenus au niveau national	Compte de résultat du projet social et compte de résultat de la fonction pilotage identifiant les comptes retenus au niveau national
Activité	Acompte versé sous réserve de la présence en Caf du bilan du projet N-2	Bilan du projet N-1

5.4 - L'engagement du gestionnaire quant aux pièces justificatives nécessaires à la signature de la convention pour la subvention « Animation collectives familles ».

Nature de l'élément justifié	Justificatifs à fournir pour la signature de la première convention	Justificatifs à fournir pour la signature du renouvellement de la convention
Qualité du projet	Projet d'animation collective familles intégrant les axes prioritaires et les objectifs généraux déclinés en actions	Projet d'animation collective familles intégrant les axes prioritaires et les objectifs généraux déclinés en actions
Personnel	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les qualifications, le temps de travail des personnes intervenant dans la structure en incluant le personnel dédié à la mise en place du projet d'animation collective familles	Organigramme prévisionnel du personnel précisant les qualifications, le temps de travail des personnes intervenant dans la structure en incluant le personnel dédié à la mise en place du projet d'animation collective familles
Eléments financiers	Budget prévisionnel de la première année de la convention	Budget prévisionnel de la première année du renouvellement

Les pièces justificatives relatives à l'« Animation collective familles » nécessaire en cas de changement

Il est de la responsabilité du gestionnaire de transmettre à la Caf les pièces justificatives ci-dessous énumérées dès lors qu'il y a un changement ou une modification :

- Un courrier validé par le Conseil d'administration de la structure ou son représentant légal organisant le projet familles en cas d'absence du référent familles.
- Le ou les diplômes et/ou une attestation de qualification du référent familles.

5.5 - Les pièces justificatives relatives à « l'Animation collectives familles » et nécessaires au paiement

Nature de l'élément justifié	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement d'un acompte	Pour chaque année (N) de la convention : justificatifs nécessaires au paiement du droit définitif
Eléments financiers	Budget prévisionnel de l'Animation collective familles N.	Compte de résultat de l'Animation collective familles de l'année N
Activité	Acompte versé sous réserve de la présence en Caf du bilan du projet familles N-2	Bilan du projet familles

Le gestionnaire s'engage à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque activité et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels...).

La valorisation du bénévolat, n'est pas incluse dans l'assiette de calcul de la prestation de service. Le gestionnaire s'engage à produire un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées.

Article 6 - Les engagements de la Caisse d'allocations familiales

La signature de la présente convention est conditionnée à la validation préalable du projet social du Centre social pour la prestation de service Centre social « Animation globale et coordination par le conseil d'administration ou par une instance délégataire de la Caf.

La signature de la présente convention est conditionnée à la validation préalable du projet « familles » du Centre social pour la prestation de service Centre social « Animation collective famille par le conseil d'administration ou par une instance délégataire de la Caf.

S'agissant d'une convention portant sur une subvention soumise à conditions (barème, plafond), la Caf rend accessible chaque année aux gestionnaires les éléments actualisés. Elle adresse également le(s) formulaire(s) de déclarations de données dématérialisé(s) permettant de compléter les éléments nécessaires au versement de la Prestation de service « Animation globale et coordination » (Agc) et le cas échéant « Animation collective famille » (Acf).

Elle procède aux contrôles de ces données et au versement des subventions dûes.

Les données à caractère personnel communiqués par le gestionnaire sont traitées par la Caf conformément au Règlement Général de protection des données (RGPD)

Elles sont accessibles uniquement aux personnes habilitées dans la stricte limite de leurs missions.

Elles sont conservées au maximum six ans après leur utilisation ou de l'extinction de la convention liant la Caf au gestionnaire ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux, au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier national. (Article L 122-3 du code de la sécurité sociale).

Article 7 – L'évaluation et le contrôle

7.1 – Le suivi des engagements et l'évaluation des actions

L'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

Le gestionnaire en concertation avec la Caf, peut procéder à des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires de l'animation collective familles qu'il transmet à la Caf.

L'évaluation porte notamment sur :

- La conformité des résultats au regard des objectifs mentionnés de la présente convention ;
- L'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général ;
- Les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention.

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation.

La Caf et le gestionnaire conviennent conjointement des modalités de suivi des engagements.

7.2 – Le contrôle de l'activité financée dans le cadre de la convention

Le gestionnaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place, pour l'ensemble des exercices couverts par cette convention, afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le gestionnaire ne puisse s'y opposer. Les contrôles peuvent être réalisés par sondage et les résultats extrapolés.

Le gestionnaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, documents comptables, registres des présences, ressources des familles, agrément, organigramme, état du personnel, contrats de travail, rapports d'activité, etc.... La Caf peut être amenée à prendre contact avec des tiers, afin de vérifier l'exactitude des données sur lesquelles est basé le calcul de l'aide octroyée. Il peut en être ainsi par exemple pour les frais de siège.

Le système d'information pourra également faire l'objet de vérifications, afin de s'assurer de la fiabilité des données transmises.

Le contrôle est réalisé dans le cadre d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner une régularisation, la récupération de tout ou partie des sommes versées ou le versement d'un rappel.

Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Article 8 – La durée et la révision des termes de la convention

**La présente convention de financement est conclue du
1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026**

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis dans cette convention

Article 9 – La fin de la convention

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par le gestionnaire aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir de formalité judiciaire, en cas de :

- Constatation d'usage des fonds versés par la Caf non conforme à leur destination ;
- Modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article « la révision des termes » ci-dessus.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des versements.

La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

Article 10 – Les recours

- Recours amiable

La prestation de service « Animation globale et coordination » et la prestation de service « Animation collective familles » étant des subventions, Monsieur ou Madame le (la) directeur (rice) de la Caf est compétent pour connaître des recours amiables en cas de différend ou litige né de l'exécution de la présente convention.

- Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

Les parties à la présente convention s'engagent à se conformer à l'ensemble des dispositions constitutives de celle-ci.

Il est établi un original de la présente convention pour chacun des signataires.

Fait à Bayonne,

le 23 mars 2023,

en 2 exemplaires

Le Directeur de la CAF
des Pyrénées-Atlantiques

Le Maire de la
Commune de Bayonne,



Jérôme ROTETA

Jean-René ETCHEGARAY

Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires



PRÉAMBULE

La branche Famille et ses partenaires, considérant que l'ignorance de l'autre, les injustices sociales et économiques et le non-respect de la dignité de la personne sont le terreau des tensions et replis identitaires, s'engagent par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de l'histoire et des lois de la République.

Au lendemain des guerres de religion, à la suite des Lumières et de la Révolution française, avec les lois scolaires de la fin du XIX^e siècle, avec la loi du 9 décembre 1905 de « Séparation des Églises et de l'État », la laïcité garantit tout d'abord la liberté de conscience, dont les pratiques et manifestations sociales sont encadrées par l'ordre public. Elle vise à concilier liberté, égalité et fraternité en vue de la concorde entre les citoyens. Elle participe du principe d'universalité qui fonde aussi la Sécurité sociale et a acquis, avec le préambule de 1946, valeur constitutionnelle. L'article 1^{er} de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose d'ailleurs que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous

les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

L'idéal de paix civile qu'elle poursuit ne sera réalisé qu'à la condition de s'en donner les ressources, humaines, juridiques et financières, tant pour les familles, qu'entre les générations, ou dans les institutions. À cet égard, la branche Famille et ses partenaires s'engagent à se doter des moyens nécessaires à une mise en œuvre bien comprise et attentionnée de la laïcité. Cela se fera avec et pour les familles et les personnes vivant sur le sol de la République quelles que soient leur origine, leur nationalité, leur croyance.

Depuis soixante-dix ans, la Sécurité sociale incarne aussi ces valeurs d'universalité, de solidarité et d'égalité. La branche Famille et ses partenaires tiennent par la présente charte à réaffirmer le principe de laïcité en demeurant attentifs aux pratiques de terrain, en vue de promouvoir une laïcité bien comprise et bien attentionnée. Elaborée avec eux, cette charte s'adresse aux partenaires, mais tout autant aux allocataires ou aux salariés de la branche Famille.

ARTICLE 1 LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est une référence commune à la branche Famille et ses partenaires. Il s'agit de promouvoir des liens familiaux et sociaux apaisés et de développer des relations de solidarité entre et au sein des générations.

ARTICLE 2 LA LAÏCITÉ EST LE SOLICITEUR DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine qui promeut la cohésion sociale et la solidarité dans le respect du pluralisme des convictions et de la diversité des cultures. Elle a pour vocation l'intérêt général.

ARTICLE 3 LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité a pour principe la liberté de conscience. Son exercice et sa manifestation sont libres dans le respect de l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 4 LA LAÏCITÉ CONTRIBUE À LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ET À L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX DROITS

La laïcité contribue à la dignité des personnes, à l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'accès aux droits et au traitement égal de toutes et de tous. Elle reconnaît la liberté de croire et de ne pas croire. La laïcité implique le rejet de toute violence et de toute discrimination raciale, culturelle, sociale et religieuse.

ARTICLE 5 LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET PROTÈGE DU PROSÉLYTISME

La laïcité offre à chacune et à chacun les conditions d'exercice de son libre arbitre et de la citoyenneté. Elle protège de toute forme de prosélytisme qui empêcherait chacune et chacun de faire ses propres choix.

ARTICLE 6 LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La laïcité implique pour les collaborateurs et administrateurs de la branche Famille, en tant que participant à la gestion du service public, une stricte obligation de neutralité ainsi que d'impartialité. Les salariés ne doivent pas manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses. Nul salarié ne peut notamment se prévaloir de ses convictions pour refuser d'accomplir une tâche. Par ailleurs, nul usager ne peut être exclu de l'accès au service public en raison de ses convictions et de leur expression, des lors qu'il ne perturbe pas le bon fonctionnement du service et respecte l'ordre public établi par la loi.

ARTICLE 7 LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les règles de vie et l'organisation des espaces et temps d'activités des partenaires sont respectueux du principe de laïcité en tant qu'il garantit la liberté de conscience.

Ces règles peuvent être précisées dans le règlement intérieur. Pour les salariés et bénévoles, tout prosélytisme actif ou passif et les restrictions au port de signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse sont possibles si elles sont justifiées par la nature de la tâche à accomplir et proportionnées au but recherché.

ARTICLE 8 AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN ATTENTIONNÉE

La laïcité s'apprend et se vit sur les territoires selon les réalités de terrain, par des attitudes et manières d'être les uns avec les autres. Ces attitudes partagées et à encourager sont : l'accueil, l'écoute, la bienveillance, le dialogue, le respect mutuel, la coopération et la considération. Ainsi, avec et pour les familles, la laïcité est le terreau d'une société plus juste et plus fraternelle, porteurs de sens pour les générations futures.

ARTICLE 9 AGIR POUR UNE LAÏCITÉ BIEN PARTAGÉE

La compréhension et l'appropriation de la laïcité sont permises par la mise en œuvre de temps d'information, de formation, la création d'outils et de lieux adaptés. Elle est prise en compte dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires. La laïcité, en tant qu'elle garantit l'impartialité vis-à-vis des usagers et l'accueil de tous sans aucune discrimination, est prise en considération dans l'ensemble des relations de la branche Famille avec ses partenaires. Elle fait l'objet d'un suivi et d'un accompagnement conjoints.



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT



Subvention annuelle
liée aux PS Animation Collective Famille et
Animation Globale et Coordination

Années : **2023**

Gestionnaire : **Commune de Bayonne**

Equipement : ESCM Bayonne

Code pièces – Famille / Type : monter convention /convention

Entre :

La Commune de Bayonne, dont le siège est situé Place de la Liberté – 64100 BAYONNE, représentée par Jean-René ETCHEGARAY, en qualité de Maire,

Ci-après désigné(e) «le gestionnaire».

Et :

La Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Atlantiques, dont le siège social est situé 10 Avenue du Maréchal Foch – CS 70602 – 64 106 BAYONNE CEDEX et dont le siège administratif est situé 5 Rue Louis Barthou – 64 000 PAU, représentée par Jérôme ROTETA, Directeur,

Ci-après désignée « la Caf ».

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 10 janvier 2020

Préambule

Les Caisses d'allocations familiales poursuivent une politique d'action sociale familiale articulée autour de deux finalités :

- améliorer la vie quotidienne des familles, par une offre adaptée de services et d'équipements.
- mieux accompagner les familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés.

Au travers de diagnostics partagés, elles prennent en compte les besoins des familles et les contributions des partenaires.

Les habitants et les usagers sont associés à l'expression des besoins sociaux et à la définition des modalités pour les satisfaire.

La couverture des besoins est recherchée par une implantation prioritaire des équipements sur des territoires qui en sont dépourvus. Elle se traduit, entre autres, par une fréquentation optimale des structures.

L'offre de service doit bénéficier à l'ensemble des familles et accorder une attention particulière aux familles à revenus modestes, notamment au travers d'une politique tarifaire adaptée.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de « l'aide au fonctionnement » sur fonds locaux, *en complément des prestations de service «Animation globale et coordination» et «Animation collective familles» pour :*

La Commune de Bayonne – CS ESCM

La convention a pour objet de :

- Prendre en compte les besoins des usagers,
- Déterminer l'offre de service et les conditions de sa mise en œuvre,
- Fixer les engagements réciproques entre les co-signataires.

Article 2 - Champ de la convention

L'«**Animation globale et coordination**» est une fonction constitutive d'un centre social ; celui-ci doit répondre aux finalités et missions décrites ci-dessous pour percevoir la subvention des fonds locaux et de la prestation de service « Animation globale et coordination ».

Le centre social poursuit trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Le centre social assure :

- des missions générales :
- lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité ;
- lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.
- des missions complémentaires :
- organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;
- assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Dans le cadre de l'«**Animation collective familles**», le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Pour bénéficier de la subvention des fonds locaux et de la prestation de service «Animation collective familles», le projet «familles» doit présenter les caractéristiques suivantes :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire ;

Le projet familles doit obligatoirement être porté par un « référent familles » qualifié qui

consacre au moins un mi-temps à cette fonction.

Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions destinées aux familles. Il lui revient également de repérer et/ou de construire le « fil conducteur » à travers l'ensemble des actions « familles » conduites par le centre social.

Cette fonction ne peut être exercée par le responsable du centre social.

Article 3 – Engagements du gestionnaire

3.1. Au regard de l'activité de l'équipement ou service:

Le gestionnaire s'engage à :

- mettre en œuvre un projet éducatif et/ou social de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté.
- proposer des services et/ou des activités ouvertes à tous les publics, en respectant les principes d'égalité de traitement.
- ne pas avoir vocation essentielle de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer de pratique sectaire,
- à respecter « la Charte de la Laïcité de la branche famille avec ses partenaires » , adoptée par le Conseil d'Administration de la CNAF le 1^{er} septembre 2015 et disponible sur le www.caf.fr .

Dans le cadre de la-dite convention pluriannuelle sur fonds locaux, le gestionnaire s'engage pour la partie :

- Animation globale et coordination :

- à renforcer l'évaluation de la mesure de l'impact et d'utilité sociale des actions menées ;
- à participer activement à l'élaboration de projet de territoire pour la partie jeunesse ;
- à animer la vie sociale.

- Animation collective famille :

- à contribuer par une participation active au réseau parentalité s'il en existe sur le territoire.

3.2. Au regard du public visé par la présente convention

Le gestionnaire s'engage à offrir un service de qualité, accessible à tous, répondant aux besoins du public, en recherchant sa participation et en respectant les règles de confidentialité.

Le gestionnaire s'adresse sans discrimination à tous les bénéficiaires définis dans le cadre du projet social.

3.3. Au regard de la communication

Le gestionnaire s'engage à faire mention de l'aide apportée par la Caf dans les informations et documents administratifs destinés aux familles et dans toutes les interventions, déclarations publiques, communiqués, publications, affiches, et messages internet.

3.4. Au regard des obligations légales et réglementaires

Le gestionnaire s'engage au respect sur toute la durée de la convention, des dispositions légales et réglementaires notamment en matière :

- d'agrément, de conditions d'ouverture, de création de service,
- d'hygiène, de sécurité et d'accueil du public,
- de droit du travail,
- de règlement des cotisations URSSAF,
- d'assurance,
- de procédure de redressement judiciaire, cessation d'activité, dépôt de bilan, ...

3.5. Au regard des pièces justificatives

Le gestionnaire s'engage, pour toute la durée de la convention, à produire, dans les délais impartis, **au plus tard le 31 mars**, les pièces justificatives détaillées **dans l'article 5**.

Le gestionnaire est garant de la qualité et de la sincérité des pièces justificatives.

Les justificatifs peuvent être fournis indifféremment sous forme d'originaux, de photocopies, de télécopies, de courriels, de fichiers électroniques (documents signés par le gestionnaire et scannés), sauf demande expresse de la Caf.

Le gestionnaire s'engage à

- conserver dans un lieu unique durant toute la convention et pendant 6 ans après le dernier versement tous les justificatifs comptables, financiers et administratifs relatifs à la présente convention.
- informer la Caf de tout changement apporté dans :
 - les statuts,
 - le règlement intérieur ou le fonctionnement de l'équipement
 - l'activité de l'équipement (installation, organisation, fonctionnement, gestion),
 - les règles relatives aux conditions de travail et de rémunération du personnel,
 - les prévisions budgétaires intervenant en cours d'année (augmentation ou diminution des recettes et dépenses).

3.6. Au regard de la tenue de la comptabilité

Le gestionnaire s'engage à tenir une comptabilité générale et une comptabilité analytique distinguant chaque activité et à valoriser les contributions à titre gratuit (locaux, personnels ...).

Le gestionnaire s'engage à produire un état descriptif des biens meubles et immeubles mis à disposition avec indication de l'origine, des conditions juridiques d'occupation des locaux, du montant des loyers et charges locatives supportées.

Article 4 – Engagements de la Caf

En contrepartie du respect des engagements mentionnés ci-dessus, la Caf s'engage à verser sur la durée de la présente convention, une subvention de fonctionnement évaluée à :

« 17 756,34€ » maximum.

Article 5 – Modalités de versement

- Le versement annuel de l'aide financière à 100% s'effectue en fonction des pièces justificatives suivantes **relatives à l'action financée** :
 - compte de résultat N-1 et budget prévisionnel N de l'Animation globale
 - compte de résultat N-1 et budget prévisionnel N de l'Animation collective famille

Le paiement est effectué en fonction des pièces justificatives produites au plus tard le **31 mars de l'année N**.

L'absence de fourniture de justificatifs au **30 juin N** entraînera la récupération des montants versés et le non versement du solde.

Article 6 - Suivi des engagements et évaluation des actions

Les termes de la présente convention font l'objet d'un suivi réalisé en concertation.

Le gestionnaire, en concertation avec la Caf, peut procéder à des enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires de l'équipement, qu'il transmet à la Caf.

L'évaluation des conditions de réalisation des actions auxquelles la Caf a apporté son concours, sur un plan qualitatif comme quantitatif, est réalisée dans les conditions définies d'un commun accord entre la Caf et le gestionnaire.

L'évaluation porte notamment sur :

- la conformité des résultats au regard des objectifs mentionnés à l'article 2 de la présente convention,
- l'impact des actions ou des interventions, s'il y a lieu, au regard de leur utilité sociale ou de l'intérêt général,

- les prolongements susceptibles d'être apportés à la convention, y compris la conclusion d'une nouvelle convention.

Article 7 – Contrôle de l'activité financée dans le cadre de cette convention

Le gestionnaire doit pouvoir justifier, auprès de la Caf, de l'emploi des fonds reçus.

La Caf, avec le concours éventuel de la Cnaf et/ou d'autres Caf dans le cadre d'interventions mutualisées, procède à des contrôles sur pièces et/ou sur place, pour l'ensemble des exercices couverts par cette convention, afin de vérifier la justification des dépenses effectuées au titre de la présente convention, sans que le gestionnaire ne puisse s'y opposer.

Le partenaire s'engage à mettre à la disposition de la Caf et le cas échéant de la Cnaf, tous les documents nécessaires à ces contrôles, notamment livres, factures, documents comptables, registres des présences, ressources des familles, agrément, organigramme, état du personnel, contrats de travail, rapports d'activité

Outre l'exercice en cours, la Caf peut procéder à des contrôles sur les trois derniers exercices liquidés.

Le contrôle fait l'objet d'une procédure contradictoire. Il peut entraîner la récupération des sommes versées.

Le refus de communication de justificatifs, ou tout autre document entraîne la suppression du financement de la Caf, et la récupération des sommes versées non justifiées.

Article 8 – Révision des termes

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention définie d'un commun accord entre les parties fera l'objet d'un avenant.

Celui-ci précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 2.

Article 9 – Résiliation / suspension de la convention

La présente convention peut être dénoncée chaque année à sa date anniversaire par l'une ou l'autre des parties signataires, moyennant un préavis de 3 mois adressé par lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure.

Elle peut être également résiliée d'office par la Caf, sans préavis, en cas de :

- cessation de l'activité de l'équipement ou service,
- constatation d'usage des fonds non conforme à leur destination,
- infraction aux lois et règlements en vigueur.

Le non-respect, la non-exécution ou la modification d'un des termes de la convention, sans la signature d'un avenant tel qu'indiqué à l'article 8 peuvent entraîner:

- la suspension immédiate des versements,
- la diminution des versements,

- la récupération des sommes versées,
- la dénonciation immédiate de la convention.

Les sommes non utilisées ou ayant fait l'objet d'un usage non conforme à leur destination devront être reversées à la Caf.

Article 10– Durée de la convention

**La présente convention de financement est conclue du
1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.**

Elle se renouvelle par demande expresse.

Fait à Bayonne, le 23 mars 2023, en 2 exemplaires

Le Directeur de la CAF
des Pyrénées-Atlantiques,



Jérôme ROTETA

Le Maire de la
Commune de Bayonne,

Jean-René ETCHEGARAY